



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PRIX DE THÈSE

sur la

VILLE

2024

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

19^{ème} édition

Les thèses primées



APERAU

Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme

PRIX DE THÈSE
sur la **VILLE** **2024**

19^{ème} édition

Plan Urbanisme Construction Architecture
Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation
Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat
et de la Prévention des risques
Ministère du Logement et de la Rénovation urbaine
Arche Sud - 92055 La Défense cedex
Novembre 2024

Directeur de la publication

François Ménard, secrétaire permanent adjoint du PUCA

Responsable de l'action

Lionel Martins, chargé de mission

Coordination éditoriale et conception graphique

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation

ISBN : 978-2-11-139340-0

Couverture : Unsplash

Site internet : www.urbanisme-puca.gouv.fr



Sommaire

-
- 4** Le mot de la Présidente du jury
-
- 10** Grand Prix : Clarence Hatton-Proulx
-
- 28** Prix Spécial : Delphine Lewandowski
-
- 48** Prix Spécial : Marion Ille-Roussel
-
- 64** Prix Spécial : Emmanuel Caron
-
- 86** Thèses nommées
-
- 88** Le Prix de Thèse sur la Ville
-
- 104** Les partenaires du Prix



Claire LEVY-VROELANT

Université Paris 8 Saint-Denis

LA VILLE, PROJET D'AVENIR

La ville d'aujourd'hui est fille de celle d'hier, le Grand Prix décerné en cette 19^{ème} édition à la thèse de Clarence Hatton-Proulx sur l'histoire des transitions énergétiques à Montréal en témoigne brillamment. C'est d'ailleurs le thème de la ville qui a été choisi par les organisateurs des Rendez-vous de l'histoire de Blois pour l'édition 2024. Lors de sa conférence inaugurale, la géographe Magali Reghezza-Zitt a insisté sur le paradoxe de la ville, lieu privilégié de la maîtrise de la nature et principale émettrice de pollution et consommatrice des ressources environnementales. Que les historiens s'intéressent au fait urbain est une bonne nouvelle, nous avons plus que jamais besoin d'histoire pour penser l'avenir de nos villes.

Cette année, le défi d'un avenir pensable, souhaitable, désirable, de nos villes, s'est imposé dans les débats du jury du Prix de Thèse sur la Ville, avec de nombreuses propositions. Nous voici donc, à nouveau, face à la prodigieuse diversité non seulement du fait urbain, mais des approches dont il est l'objet.

Mais commençons par le commencement : en lice, 128 thèses, nombre légèrement supérieur à l'édition précédente, qui avait fait l'objet d'une plus grande exigence dans le « recrutement » suite à une augmentation difficilement gérable du nombre de candidats. Format raisonnable, qui a cependant nécessité de grossir quelque peu le jury : 40 experts de la ville ont ainsi accepté, et je les en remercie vivement, d'intégrer le jury de cette 19^{ème} édition. Lesquels ont travaillé sous la conduite bienveillante et néanmoins rigoureuse de Lionel Martins, pour extraire du lot initial les 20 thèses qui ont fait l'objet de la discussion du 2nd tour : un travail dans la dentelle, qui a nécessité, plus encore que les années précédentes, d'organiser la discussion entre des duos universitaire-praticien ayant émis des avis divergents, preuve, s'il en fallait, de la pertinence d'un *modus operandi* désormais bien rôdé permettant la confrontation d'idées dès avant les séances plénières ! Comme en 2023, plus des deux tiers des thèses candidates ont été mises hors-jeu par ce

modus operandi, puisque ce sont seulement (encore, diront certains) 40 candidatures qui ont été discutées lors de la session plénière du jury du 1er tour, le 31 mai dernier. À l'issue de ce premier tour passionnant et passionné, ce sont 20 thèses qui ont été sélectionnées pour la suite du concours. 20 contre 15 l'an dernier, preuve que l'excellence était au rendez-vous et que le choix fut tout sauf aisé, plus encore que l'an dernier. Soumises ainsi à une quadruple évaluation, puisqu'un nouveau duo, différent du précédent, est invité à rapporter sur leur candidature, ces 20 thèses sont remarquables à bien des égards, nous y reviendrons. À l'issue d'une nouvelle session de discussions intenses, pendant laquelle nous avons pu profiter, comme pour le 1er tour, du confort enfin retrouvé du « présentiel », le jury de la 19^{ème} édition du Prix de Thèse sur la Ville a rendu ses conclusions, le 19 juin en fin de journée.

Les sessions se suivent, sans se ressembler tout à fait. Certes, on retrouve dans l'édition 2024 la prédominance des thèses en aménagement (32, soit un quart des candidatures) puis en géographie (27). Mais si la sociologie et l'histoire étaient moins présentes l'année dernière par rapport aux précédentes éditions, ce n'est pas le cas en 2024, avec un retour en force des thèses en histoire (10) et surtout des thèses en sociologie et anthropologie (24), gageant de la sensibilité historique et de la place faite aux représentations et aux marges urbaines, aux dépens d'approches plus classiques, comme celles de l'économie (4), du droit (2) ou surtout de la science politique (1). Quant aux thèses en architecture (13), elles sont bien présentes, dans des proportions analogues aux précédentes éditions (10-11%).

Si l'on s'intéresse à présent aux 40 candidatures discutées lors de la session plénière du 1er tour, nous comptons 12 thèses en aménagement, 8 en géographie, 8 en sociologie et anthropologie, 6 en histoire (et histoire de l'art), 4 en architecture, 1 en génie civil. Et aussi 1 thèse en biologie des interactions, marquant une double évolution, observée ces dernières éditions du Prix de Thèse sur la Ville. Evolution disciplinaire, saluée par le jury, avec, chaque année, de plus en plus de thèses (15 sur 128 thèses en 2024) s'inscrivant dans des disciplines et des approches peu convoquées habituellement pour éclairer le fait urbain et ses transformations. Evolution thématique, avec des sujets interrogeant de plus en plus, directement ou indirectement, la transition écologique, sous toutes ses formes : la préservation de la biodiversité, la rareté de l'eau, la santé et la qualité des sols, la mobilité douce, les urbanités animales, la ville face aux événements climatiques extrêmes, pour n'en citer que quelques-unes. Une évolution signifiant, clairement, la préoccupation environnementale et le désir, pourrait-on dire, de projeter un avenir meilleur. Et les marges urbaines sont à nouveau questionnées, tant sur le plan géographique – banlieues et cœurs de petites villes délaissés, littoraux menacés, avancées d'une présence animale inédite – que sous l'angle sociologique – évincés du droit au logement, pratiques artistiques résilientes, entrée par la petite porte dans les sphères de décision. La présence des préoccupations contemporaines est spectaculaire : vieillissement et pauvreté sont au centre d'au moins 5 thèses parmi les 40 « shortlistées ». Mais c'est la récurrence de la question environnementale et climatique qui frappe encore davantage :

la moitié des candidatures sélectionnées placent cet enjeu au cœur de leur travail. La diversité des échelles d'observation choisies laisse poindre un intérêt marqué pour le « micro » et le « meso » : si la ville dans toute son étendue administrative renouvelée – Grand Paris, New York, Rio de Janeiro, Bruxelles-Capitale, ou encore Pékin – est l'horizon choisi pour de nombreuses thèses, la commune, le quartier, la petite ville, la marge au périmètre incertain sont devenus, ou redevenus, des protagonistes à part entière. Ainsi, la ville se définit moins par ses habitants que par ses espaces, avec leur potentiel et leurs faiblesses. Comme l'an dernier, les objets traités par les lauréats ou nommés se situent en marge des grandes thématiques abordées de manière plus attendue ou plus classique par les *urban studies*, pour se resserrer autour de « questions de société » : exercice de la démocratie et du pouvoir, sans-abrisme, formes d'habitat adaptés aux changements démographiques et économiques. La notion de « trajectoires de transition », plusieurs fois utilisée dans les travaux et jusque dans les titres, interroge sur la manière dont ces trajectoires ont une chance de s'inscrire dans les configurations urbaines héritées. D'où la congruence, remarquable et remarquée, de l'approche historique dans les travaux que le jury a eu à connaître. Enfin, pour terminer ce panorama, près du cinquième des thèses relèvent cette année de la catégorie dite internationale (mais francophones, règlement du Prix oblige) qu'elles soient soutenues à l'étranger (principalement en Belgique, au Québec) ou en France en cotutelle internationale. Peu ou prou comme l'édition précédente. Par contre, que 5 d'entre elles figurent dans la liste des nommés,

et que le Grand Prix en soit une est une vraie première en 19 éditions du Prix de Thèse sur la Ville, dont nous pouvons nous réjouir. Le Prix de Thèse sur la Ville est plus que jamais un prix francophone.

Autre particularité réjouissante de l'édition 2024, le jury a été fort généreux, preuve de la qualité des candidatures et de la difficulté à trancher : 4 lauréats, contre 3 l'an dernier ; 16 nommés, contre 12 l'année dernière. Le jury a en effet jugé dignes d'être signalés, et nommés pour le 2nd tour, des travaux participant à l'intelligence de pratiques urbaines, telles que celles mobilisées par la municipalisation de l'intervention publique dans les quartiers en politique de la ville de Stains (Violette Arnoulet), celles en jeu dans l'émergence d'un marché immobilier de niche pour *happy few*, le coliving, à Bruxelles (Charlotte Casier), ou encore celles, à la fois marginales et structurantes, des « ballerines de banlieue » de Natacha Gourland. Dans la même veine, la thèse de Flavia Leone propose une analyse des pratiques de copropriétaires populaires et de classe moyenne avec une thèse au titre – « Devenir copropriétaire engagé, faire copropriété » – évocateur des pouvoirs d'agir d'une population urbaine définie par son rapport au logement. Les thèses d'histoire, on l'a dit, se sont distinguées par leur nombre et leur qualité. Deux d'entre elles, très différentes dans leur objet, figurent parmi les nommés : celle de Maria-Carmen Gras analyse, sur la longue durée, la ville de Rouen au regard de ses vulnérabilités météorologiques, révélant, ce faisant, les fragilités des sociétés urbaines, ainsi que leur capacité de résilience ; celle de Thierry Guiloppé propose une approche prosopographique du monde du logement social en Algérie, des années

1920 aux années 1960, et des logiques d'action des acteurs qui le constituent. Qu'elles prennent pour objet des territoires ou – plus rarement – des populations, deux thèses portent sur la territorialisation de l'action publique urbaine, comme celle de Paula Macé Le Ficher sur la reterritorialisation du système alimentaire et ses effets sur la production de la ville via le projet urbain, ou celle de César Gonzalez qui propose une enquête comparative sur les nouvelles politiques urbaines menées dans (pour et contre) les quartiers informels « en marge » des villes de Medellín, de Rio de Janeiro et d'El Alto. La thématique de la marge est également structurante, voire centrale, pour Emma Peltier qui nous plonge dans le quotidien des femmes « roms » vivant dans les « marges » de la banlieue parisienne, et leurs pratiques de mobilité (et d'immobilité). De même pour Marie Trossat qui interroge la qualité – ou l'absence de qualité – des espaces et des habitats urbains à Bruxelles pour accueillir migrants et réfugiés, dans la perspective d'une ville plus hospitalière. La marge est aussi une ligne, une frontière, un espace transitionnel, une interface, comme dans la thèse d'Ivan Pistone sur les littoraux urbains en transition socio-écologique. La ville écologique émergera-t-elle d'un processus de co-production, notamment avec les « minorités actives » ? C'est la question posée par plusieurs thèses, notamment celle d'Hugo Rochard portant sur les mobilisations citoyennes, à Paris et à New York, pour renaturer la ville, ou encore celle de Larissa Romariz Peixoto sur les tensions qui président dans le Hainaut franco-belge au développement du projet urbain dans les quartiers populaires, en marge de villes moyennes, déshérités

par les crises économique, sociale et immobilière. Deux thèses à la méthodologie ou à l'objet plus « technique » se sont également remarquées : celle de Margot Ruiz sur les transferts hygrothermiques à travers les parois, dont la modélisation permet de mieux réhabiliter le bâti des centres historiques des villes moyennes en France ; celle de Roman Solé-Pomies sur les voiries communales dont il faut prendre soin, et « faire durer la chaussée », ce qui pose des questions indissociablement techniques, économiques et politiques, qu'il analyse. Chassez l'animal, il revient au galop ! Nous avons eu le moustique tigre dans une thèse très remarquée l'an dernier, nous avons cette année, grâce au travail de Carole Marin, le sanglier bordelais, qui fait bouger les frontières et inquiète les édiles. Un beau bouquet assurément que ce panel des nommés de l'édition 2024 !

Venons-en, pour finir, aux lauréats.

A commencer par le Grand Prix, décerné à Clarence Hatton-Proulx pour sa thèse en études urbaines et en histoire, au titre presque anachronique s'il n'était parfaitement adapté à son analyse sur le temps long des transitions énergétiques d'une ville. Qui plus est d'une ville énergivore dans un pays énergivore, en l'occurrence Montréal. Dans un style très vivant, marqué par des formules imagées voire fulgurantes, Clarence Hatton-Proulx nous éclaire de manière étayée et démonstrative sur ce que la transition énergétique fait à la ville. Matériellement, socialement. Il nous montre comment « la crainte de la pénurie et le rêve d'abondance sont les deux faces d'une même pièce dans l'histoire de l'énergie », et ce faisant de la transition énergétique. En cela, il nous offre des clés de compré-

hension utiles pour mieux penser ce que pourrait être la transition aujourd'hui à l'aune du changement climatique, ce qu'elle devrait être. Une thèse résolument nécessaire.

Trois autres Prix ont été attribués cette année. Parmi eux, deux thèses CIFRE. Il faut rappeler ici que la montée en visibilité des thèses CIFRE ces dernières éditions témoigne d'une évolution du monde de la recherche urbaine en phase avec l'esprit du Prix de Thèse sur la Ville, à savoir une recherche hybride, entre pratique réflexive et théorie appliquée, utile pour celles et ceux qui font la ville, et qui la gouvernent. Primer des thèses CIFRE est chose rare si l'on se regarde du côté des lauréats de ces 19 éditions du Prix de Thèse sur la Ville. Le jury s'en félicite, et bien entendu félicite les lauréates - autre sujet de satisfaction, la parité non recherchée mais obtenue : ce sont deux docteurs et deux docteurs qui se partagent les quatre distinctions. Il s'agit de Delphine Lewandowski dont la thèse en architecture contribue de manière significative et contextualisée à répondre aux enjeux d'adaptabilité aux effets du réchauffement climatique et de la préservation de la biodiversité en ville. Une thèse singulière s'appuyant sur l'expérimentation, qui prône, démontre, et met en œuvre des solutions concrètes et opérationnelles pour améliorer fortement les valeurs éco-systémiques de la ville. Il s'agit de Marion Ille-Roussel dont l'approche comparatiste et interculturelle décortique à merveille les pratiques et les stratégies des acteurs des politiques de l'habitat social face au vieillissement de la population en France, en Angleterre et en Allemagne. Une thèse en aménagement remarquable dont les acteurs de la fabrique de la ville d'au-

jourd'hui devraient se saisir pour mieux penser la ville accueillante aux seniors et intergénérationnelle de demain. Au final, deux Prix Spéciaux fort utiles à bien des égards, qui témoignent de ce que peut être un « contrat » gagnant/gagnant entre le monde de la recherche et le monde de l'action. Emmanuel Caron, autre Prix Spécial, n'est pas en reste, avec sa thèse de sociologie qui nous plonge dans la vie des habitants de Pékin, de ses « migrants » de plus ou moins fraîche date venus d'autres provinces pour travailler dans la capitale, et qui habitent dans des logements partagés (caves, garages à vélo, abris antiaériens,...) informalisés, souvent dégradés, densément peuplés et parfois dangereux. Un non-choix, plutôt qu'un choix contraint, non sans vertus socialisatrices pour ces nouveaux citadins qui sacrifient le confort du présent, au profit d'un avenir meilleur.

La ville, projet d'avenir... sujet foisonnant s'il en est, mais sur lequel les travaux semblent pencher aujourd'hui pour une reprise des préoccupations d'actualité, c'est-à-dire de notre devenir urbain. Que l'histoire contribue à les éclairer, et que les disciplines de l'aménagement, du génie civil et de l'architecture les reformulent en autant de projets, en bonne intelligence avec les sciences de la société, voilà qui augure bien de la place et de l'utilité de la jeune recherche urbaine dont nous aurons à cœur de diffuser, sous des formes différentes et aisément accessibles, le meilleur des enseignements.



Clarence HATTON-PROULX

Une histoire sociale et matérielle des transitions énergétiques urbaines. Le cas de Montréal, 1945-1980

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

Je dirais que les évolutions dans les paysages urbains et dans les pratiques de consommation d'énergie sont liées. Je m'explique. Au XX^{ème} siècle, Montréal, comme la plupart des villes occidentales, a connu deux mouvements de fond en ce qui a trait à l'énergie.

D'une part, la présence matérielle et visible de l'énergie en ville a graduellement disparu : le transport, l'entreposage et la manipulation du bois et du charbon au quotidien ont été remplacés par la pression d'un bouton pour actionner des machines puisant leur énergie de barrages hydroélectriques ou de gisements de pétrole situés à des centaines de kilomètres de la ville. Surtout après la fermeture de la grande majorité des raffineries de pétrole à Montréal à la fin du XX^{ème} siècle, les paysages énergétiques urbains se sont acheminés vers l'invisibilité : les innombrables espaces d'entreposage de

combustibles qui ponctuaient la ville au début du siècle ont été remplacés par des réseaux de distribution d'énergie en partie invisibles.

D'autre part, la consommation d'énergie a explosé à Montréal durant les Trente Glorieuses. En plus de la croissance démographique, les services énergétiques - soit les activités sociales qui demandent de l'énergie comme le chauffage, la cuisson des aliments ou la mobilité - se sont multipliés et intensifiés. Ce phénomène a été tributaire des promesses d'abondance offertes par les grands réseaux d'énergie partiellement invisibles, qui ont facilité consommation tout en la rendant abstraite et déconnectée des dommages environnementaux que la construction de grands barrages ou le raffinage de pétrole impliquent. En conséquence, les standards de confort, particulièrement thermique, et de mobilité ont connu une hausse remarquable durant les Trente Glorieuses, entraînant dans leur sillon la croissance

de la production et de la consommation d'énergie à Montréal.

J'espère que ma thèse, dont le titre indique qu'elle s'intéresse aux conséquences sociales et matérielles des transitions énergétiques urbaines, a pu montrer que ces deux registres d'effets sont liés. L'invisibilisation des paysages énergétiques urbains et la consécration d'une culture énergétique de l'abondance sont deux tendances lourdes qui se sont nourries mutuellement.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Ma thèse n'a pas de visée directement prescriptive. Plutôt que d'offrir des réponses concrètes à des problèmes de politique publique ou de production urbaine, elle permet de contextualiser les arbitrages présents et futurs à l'aune des trajectoires énergétiques du passé. J'ai tenté de démontrer que les choix faits à une autre époque continuent de structurer et de conditionner les options contemporaines. Cela est particulièrement vrai quand l'on se place au niveau spatial : construire une infrastructure, qu'elle soit d'énergie, d'eau ou de transport, c'est imposer et verrouiller certains usages et pétrifier certains rapports de pouvoir dans l'espace et dans le temps. Le sacrifice de l'Est de l'île de Montréal, territoire de raffinage de pétrole, sur l'autel de la croissance et de la civilisation fossile, laisse des séquelles jusqu'à aujourd'hui sur ses sols, son air, son eau, ses corps et ses mémoires. Cette contamination multiple limite les options de développement actuel et futur de ce territoire, conditionné par son historique d'industrie lourde. Cette

thèse a été guidée par la supposition que le passé, le présent et le futur sont connectés par une certaine continuité de l'expérience humaine. De ce fait, les personnes qui influencent les transitions énergétiques et la production urbaine aujourd'hui devraient, à mon humble avis intéressé, être guidées par une compréhension historique des mécanismes de transition passés.

J'ajouterais que ma thèse remet en question la compréhension dominante du rôle des prévisions de demande dans la planification d'infrastructures énergétiques et urbaines. L'histoire des visions du futur véhiculées par Hydro-Québec puis matérialisées sous la forme de mégaprojets hydroélectriques surcapacitaires a montré que derrière les modèles prévisionnistes supposément objectifs se dissimulent des jugements de valeur sur l'orientation future de l'économie, de la mobilité et de l'aménagement du territoire. La surévaluation constante de la demande future, justifiée par l'épouvantail de la pénurie, mène à une surcapacité infrastructurelle qui encourage ensuite les producteurs d'énergie à mousser la consommation. Un débat démocratique productif sur le futur énergétique et technologique doit passer par le déplacement de l'objet discuté des prévisions quantitatives vers le type de société voulue à l'avenir, comme l'avaient compris bien des activistes dès les années 1970

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

J'ai grandi dans un quartier central et désindustrialisé de Montréal. Mes parents occupent des métiers tertiaires. J'ai étudié en sciences sociales. Tous ces

facteurs m'ont tenu loin des réflexions sur le monde matériel et l'origine des choses qui sous-tendent les modes de vie urbains modernes. Éventuellement, j'ai suivi des cours en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal et en *science and technology studies* à l'Université York qui m'ont permis de dépasser le tropisme habituel des sciences sociales pour les idées et l'immatériel. Croisant mon intérêt pour l'aspect critique et réflexif des sciences sociales avec une nouvelle conscience portée sur la matérialité des villes, j'ai commencé à me questionner sur l'origine des constructions, des infrastructures et des environnements urbains. Je me suis rappelé de mon émerveillement pour les énormes raffineries de pétrole devant lesquelles je passais, enfant, en voiture avec mes parents. C'est à ce moment que m'est apparu le paradoxe selon lequel l'énergie est omniprésente et indispensable aux villes et aux personnes qui y vivent, mais sa présence est en partie évanescence. Je me suis demandé si cela avait toujours été le cas. Cela m'a mené au sujet de cette thèse.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Faire un doctorat en histoire urbaine n'a jamais été un rêve de jeunesse pour moi. C'est plutôt le fruit du hasard, de rencontres, et de certaines prédispositions sociologiques. À l'origine, je suis entré à l'Université en communication, pensant faire du journalisme, puisque j'aimais écouter les gens et raconter des histoires par écrit, ce que je dois en partie à ma grand-mère, Monique Affholder. Mais j'ai rapidement réalisé que les perspectives

professionnelles en journalisme au Québec étaient restreintes et je n'avais pas envie de faire des relations publiques ou du marketing. Par la suite, j'ai suivi des cours en études urbaines - plus proches des thématiques environnementales et de justice sociale qui me parlaient alors - dans le cadre desquels j'ai réalisé des travaux qui répondaient à mon désir de lire des documents, de parler à des gens puis de m'en servir pour analyser un sujet. C'est là que j'ai réalisé que la recherche universitaire telle que je la conçois est une forme de journalisme d'investigation, avec l'avantage d'avoir plus de temps et de réflexivité que dans la presse mais l'inconvénient d'un moins grand lectorat. En parallèle, j'ai reçu des encouragements de certains professeurs à l'Université du Québec à Montréal, où j'ai fait ma licence, qui m'ont conseillé de faire une maîtrise. J'ai eu le choix entre deux programmes : une maîtrise professionnelle en urbanisme et une maîtrise recherche en *science and technology studies*. Comme ce deuxième choix était financé et pas le premier, j'ai bifurqué vers le monde de la recherche.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Je dirais que les conditions matérielles sont essentielles à la complétion d'un doctorat. De mon côté, j'ai dû travailler à temps partiel pendant la première année de ma thèse parce que je n'étais pas encore financé et j'ai vu une amélioration de ma qualité de vie et de ma productivité à partir de l'obtention de mon financement l'année suivante. J'ai aussi eu la chance d'avoir accès à un bureau

confortable pendant ma thèse, sauf durant les phases de confinement. Personnellement, je me suis tenu à un horaire fixe dès que j'ai été financé : travailler de 9h à 17h du lundi au vendredi, et jamais le week-end. Contrairement à ce qui est commun en France, je n'ai pas eu à enseigner, ce qui m'a clairement aidé à respecter cet horaire, grâce auquel j'ai pu séparer mon travail de mes loisirs.

Je pense qu'il faut aussi être lucide sur la faible probabilité d'obtenir un emploi stable et titularisé dans la recherche après la thèse. C'est un milieu relativement incertain, soumis aux aléas politiques et aux coupes budgétaires, particulièrement en Amérique du Nord ; cela reste quand même un milieu assez privilégié avec une flexibilité d'horaire et de sujet de recherche. Reste que, dès le début de la thèse, je conseille de penser à des chemins professionnels alternatifs pour ne pas se retrouver avec un rêve déchu.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis vraiment honoré, et je remercie au passage ma collègue et amie Salomé Vallette qui m'a signalé l'appel à candidatures. En toute honnêteté, je ne m'attendais pas du tout à recevoir ce prix. Un peu parce que j'avais l'idée préconçue que les thèses portant sur la France seraient privilégiées par le jury, alors que les terrains des autres récipiendaires du Prix de cette année infirment totalement cette idée. Mais surtout parce que, vu du Québec, je pensais disparaître au milieu de l'extraordinaire qualité des travaux universitaires en études urbaines en France, même s'ils ne revendiquent pas souvent ce label.

Ce Prix offrira sans doute une belle visibilité à mes travaux en France, où je suis en partie ancré et souhaite continuer à établir un réseau de collaboration, et dans le milieu professionnel de la gouvernance et de la production urbaine, avec lequel je souhaite rester en dialogue pour m'échapper des factices tours d'ivoires dans lesquelles certains chercheurs et chercheuses aiment se cloisonner.

Et maintenant quelles perspectives ?

En janvier 2024, j'ai commencé un post-doctorat de deux ans, majoritairement financé par le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada. J'ai choisi de le réaliser à l'UMR Géographie-cités avec Sabine Barles, bien que je garde encore un pied à Montréal. J'explore actuellement la thématique de l'incinération des déchets ménagers à travers une comparaison entre Montréal, où cette technologie a disparu durant les années 1990, et Paris, où elle reste dominante. Je compte aussi explorer certaines idées balbutiées dans ma thèse, particulièrement liées à la contamination et à la désindustrialisation des paysages énergétiques urbains à partir des années 1980. Enfin, je retravaille mon manuscrit de thèse en vue de le publier sous forme de livre.

UNE HISTOIRE SOCIALE ET MATÉRIELLE DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES URBAINES. LE CAS DE MONTRÉAL, 1945-1980

Thèse de doctorat en études urbaines et en histoire,
soutenue à l'Université du Québec à Montréal et
à l'Institut National de la Recherche Scientifique
en cotutelle avec Sorbonne Université, sous la direction
de Sophie L. VAN NESTE et d'Alain BELTRAN

Mots-clefs : transitions énergétiques ; culture énergétique ; métabolismes urbains ; infrastructures ; pratiques de consommation ; Trente Glorieuses.

L'HISTOIRE DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES URBAINES : UN DOUBLE MOUVEMENT

Île Saint-Hélène, Montréal, 1967. Des touristes venus de loin et des gens du coin sont rassemblés devant un grand écran au pavillon des industries du Québec de l'Exposition Universelle. Ils observent en temps réel la construction du barrage hydroélectrique de Manic-5. À près de 600 kilomètres au nord-est de Montréal, des milliers de travailleurs vident des milliers de camions de ciment pour ériger un mastodonte, le plus grand barrage à contreforts et à voûtes multiples au monde. Son aménagement prométhéen bouleverse l'équilibre hydrographique du réservoir Manicouagan, qu'il met à profit pour actionner des turbines et générer de l'électricité. Il chamboule aussi le territoire sur lequel les Innus,

peuple autochtone de l'est du Québec, vivent depuis des millénaires. Si leur avis n'est aucunement sollicité par le gouvernement du Québec ou Hydro-Québec lorsqu'ils décident de la construction de Manic-5 à la fin des années 1950, c'est parce que l'énergie électrique produite par la force de l'eau du réservoir Manicouagan ne leur est pas destinée, bien que ce développement entraîne des conséquences ravageuses sur leur territoire et leurs modes de vie. Elle est surtout vouée aux villes du Québec, en particulier à Montréal, où elle éclaire les rues, actionne les machines à laver, chauffe l'eau et les pièces et allume les télévisions.

Si cet exemple peut sembler anecdotique, il évoque plusieurs thèmes qui sont explorés dans la thèse de Clarence Hatton-Proulx. Tout d'abord, il s'ins-



Retransmission en direct de la construction du barrage hydroélectrique de Manic-5 au pavillon des industries du Québec à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal © Archives d'Hydro-Québec

crit dans un espace-temps particulier. L'Exposition Universelle de 1967 prend place aux côtés de plusieurs grands projets urbains de l'après-guerre qui remodelent le paysage urbain de Montréal tels que les Jeux Olympiques de 1976 ou la construction de multiples autoroutes. Cet événement relève pleinement de l'esprit des Trente Glorieuses, une période historique marquée par une croissance économique rapide, une accession en masse des ménages à la société de consommation et une accélération de la mobilisation d'énergie pour ce faire. C'est pour cette raison que la construction d'un barrage hydroélectrique est célébrée au point d'être retransmise en direct. Un autre thème est l'empreinte spatiale et matérielle de la consommation d'énergie en ville. Pour leur fonctionnement quotidien et leur

expansion, les villes dépendent de ressources naturelles extraites hors de leurs frontières. Les transitions énergétiques - comprises dans cette thèse comme le remplacement graduel d'une source d'énergie par une autre pour un usage particulier - vers les sources d'énergie fossiles, ainsi que l'électricité, accroissent considérablement la quantité et la distance des sources d'énergie qu'exploitent les milieux urbains. Les métabolismes urbains, soit les flux de matières et d'énergie consommés et rejetés par les villes, transforment les hinterlands des métropoles comme Montréal.

Mais les transitions énergétiques modifient aussi les villes elles-mêmes. Alors que les yeux sont tournés vers l'Île Sainte-Hélène et les célébrations de la modernité montréalaise, des ressources naturelles québécoises et de l'industrie

canadienne, un événement rappelle que la production d'énergie est aussi une affaire urbaine. Le 19 août 1967, les installations de Calx, une entreprise pétrolière située dans l'est de Montréal au bord du fleuve Saint-Laurent, prennent feu. Le pétrole entreposé dans des grands réservoirs cylindriques se consume précipitamment, causant une violente explosion et la propagation d'épaisses fumées noires. Les services de pompiers se ruent sur les lieux et déploient plus de 70 lances d'arrosage. 22 pompiers se blessent en essayant d'éteindre le brasier. Cet incident rappelle que Montréal est alors encore un territoire où se stocke et se transforme de l'énergie. Alors qu'on célèbre la mise à distance de la production d'hydroélectricité, l'est de l'île de Montréal est caractérisé par une intense production de produits pétroliers, causant des dommages environnementaux et sanitaires majeurs.

C'est cette double histoire que raconte cette thèse : l'une marquée par une tendance progressive à l'extériorisation et à la disparition de l'énergie de la métropole canadienne, l'autre caractérisée par les dommages environnementaux des espaces énergétiques qui restent en ville, et ce jusqu'à ce que la première histoire prenne le pas sur la seconde.

MONTRÉAL ET LES TRENTE GLORIEUSES

En grande partie tributaires de choix de société effectués pendant la période de l'après-guerre, les changements climatiques anthropiques représentent une menace existentielle à la pérennité des sociétés contemporaines et de leurs villes. L'industrialisation des nations occi-

dentales dans les derniers siècles, suivie par le reste du monde, a provoqué une explosion de la consommation d'énergie directement responsable de ce phénomène. La nécessité d'opérer une transition énergétique vers des sources d'énergie décarbonées s'est depuis peu imposée sur la place publique. Puisque la majorité de la planète vit en ville, espace où la plupart de l'énergie est consommée, cette transition est inévitablement urbaine. L'infrastructure, en tant que lien entre la ville et son hinterland par lequel transitent les flux d'énergie cruciaux au fonctionnement urbain, est un des tuyaux majeurs par lesquels passe cette transition. Si cet objet suscite énormément de travaux et de discours aujourd'hui, on en sait relativement peu sur les conséquences des transitions énergétiques qui sont en cours puisque celles-ci ne sont pas encore achevées et ne permettent pas nécessairement un recul temporel suffisant.

Pourtant, si la dynamique actuelle est nouvelle, des parallèles historiques existent. Au cours du XX^{ème} siècle, plusieurs villes ont effectué une transition énergétique majeure depuis des sources d'énergie physiques, soit le bois et le charbon, vers des sources d'énergie distribuées en réseau, soit le gaz, le pétrole et l'électricité. Ces changements énergétiques ont entraîné des conséquences profondes. Au niveau matériel, ils ont modifié les manières d'aménager, de construire et d'habiter. Au niveau social, ils ont entraîné des répercussions sur les habitudes de consommation et les conditions de vie.

Cette thèse propose d'analyser les conséquences des transitions énergétiques sur les villes et les personnes qui



Incendie à l'usine Calex dans l'est de Montréal, 1967
© Musée des pompiers auxiliaires de Montréal



Intérieur d'un immeuble d'appartements¹ à Victoriatown (Goose Village), 1967
© Archives de la Ville de Montréal

y habitent, à partir d'une étude de cas historique. Ce mode d'analyse permet un recul important, une vue englobante avantageuse, et l'accès à de riches documents d'archives. Le territoire à l'étude est Montréal, métropole nationale puis provinciale d'un pays parmi les plus énergivores au monde. La période s'étire de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1970, marquée par une prospérité économique importante, l'accélération des métabolismes matériels et énergétiques des villes occidentales, puis par une crise de l'énergie qui fait du sujet un problème public àprement débattu.

Montréal, en tant que métropole énergivore d'un pays énergivore, est un cas passionnant pour tracer l'évolution des profils énergétiques des villes occidentales. Dans l'après-guerre, c'est une ville prospère, qui accueille des grands événements internationaux et construit des autoroutes géantes. C'est aussi une ville en déclin relatif, qui perd graduellement son statut de principale métropole du Canada et est frappée par la désindustrialisation. C'est une ville divisée, marquée par une cohabitation et une compétition entre la minorité anglophone et la majorité francophone, entre les propriétaires immobiliers et les locataires. Montréal est aussi la ville natale de Clarence Hatton-Proulx, qui sent une appartenance à son histoire et même une responsabilité par rapport à sa trajectoire métabolique et énergétique singulière.

LES COURS À BOIS ET À CHARBON, LES STATIONS-SERVICES ET LES RAFFINERIES

Cette thèse, suivant sa double inscription disciplinaire (relevant d'une co-

tutelle), s'inscrit à la croisée de deux champs de recherche. D'une part, elle mobilise les savoirs de la recherche historique puisque son étude de cas se déroule dans le passé, repose sur des documents d'archives et s'inspire de travaux de cette discipline, en particulier du champ de l'histoire de l'énergie et de l'environnement. D'autre part, elle puise dans les recherches contemporaines en sciences sociales dans le champ des études urbaines qui portent sur l'énergie et l'infrastructure. La méthode déployée est majoritairement qualitative. Elle est formée, d'une part, de l'analyse de documents d'archives provenant de plus de 10 centres d'archives différents entre Montréal, Québec et Ottawa. D'autres part, elle est constituée de 13 entretiens d'histoire orale, menés avec des personnes âgées ayant grandi dans les territoires pétroliers de l'est de Montréal durant les Trente Glorieuses.

Les résultats empiriques de la thèse concernent dans un premier temps l'évolution des espaces d'entreposage et de transformation d'énergie en ville. Le manuscrit se saisit ainsi d'un corpus composé de plus de 200 demandes de permis de construction de sites d'entreposage d'énergie à Montréal entre 1946 et 1961, s'intéressant en particulier aux cours à bois et à charbon ainsi qu'aux stations-services. Clarence Hatton-Proulx part de ces documents pour analyser la présence matérielle de l'énergie à Montréal et constate son intense contestation par des acteurs locaux variés, allant des propriétaires fonciers jusqu'aux urbanistes de la Ville de Montréal. Il s'interroge sur les raisons de cette contestation ainsi que le poids différencié des acteurs locaux dans la modification des paysages énergétiques urbains.

La thèse s'intéresse aussi aux activités de raffinage de pétrole à Montréal. Elle restitue l'environnement urbain industriel du secteur des raffineries, logé principalement dans la municipalité de Montréal-Est et marqué par une forte pollution de l'air, de l'eau, des sols et des corps, puis s'interroge sur les formes de mobilisation contre ces pollutions et sur les freins à l'action locale, liés à la dépendance envers l'industrie lourde et à la culture énergétique fossile.

Dans un second temps, l'apport empirique de cette thèse se rapporte à l'avènement de l'hégémonie électrique, d'abord sous forme de prévisions puis telle qu'elle se déploie de manière matérielle dans le logement montréalais et l'infrastructure urbaine. Le manuscrit analyse les prévisions d'évolution de la demande d'électricité, des outils cruciaux dans les décisions de planification et de construction d'infrastructure énergétique jusqu'alors peu historicisés. Il examine les liens entre le contexte social et politique québécois des années 1960 et 1970, marqué par l'accession au pouvoir d'une nouvelle élite canadienne française tentée par le nationalisme, les méthodes pour faire des prévisions sur le futur de l'énergie et les implications de ces prévisions. Il restitue les tensions entre différents acteurs prévisionnistes, particulièrement Hydro-Québec et le gouvernement du Québec, ainsi que les critiques formulées par des groupes environnementalistes envers cette forme d'anticipation du futur aux conséquences matérielles lourdes.

Suivant le fil de l'hégémonie électrique, la thèse examine les transitions énergétiques dans le domaine du chauffage domestique. Elle étudie l'influence des dif-

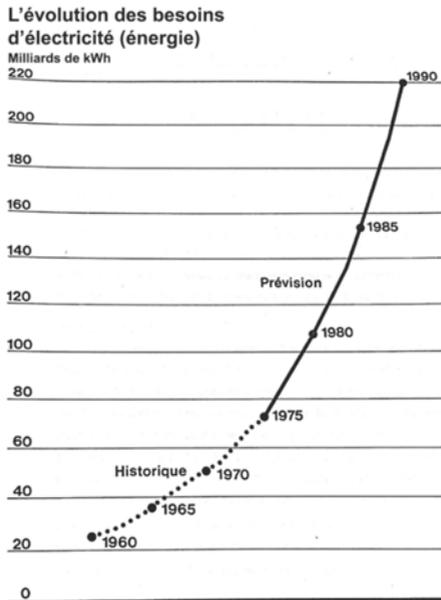
férentes sources d'énergie de chauffage - le bois, le charbon, le pétrole, le gaz et l'électricité - sur les possibilités d'aménagement et les typologies résidentielles montréalaises, en prêtant une attention particulière aux effets des changements énergétiques et infrastructurels sur les pratiques de consommation d'énergie, les attentes par rapport au confort thermique et l'environnement bâti.

DE L'ÉNERGIE PHYSIQUE À L'ÉNERGIE EN RÉSEAU, DES CONSÉQUENCES SOCIALES ET MATÉRIELLES IMPORTANTES

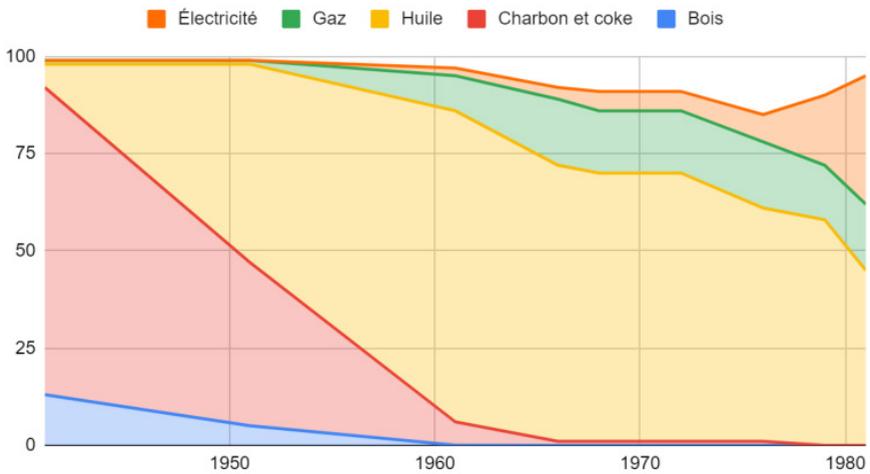
Clarence Hatton-Proulx a fait le pari de partir d'une étude de cas urbaine et d'étudier l'évolution de son rapport avec l'énergie sur une période de quatre décennies. En effet, les villes sont parfois des espaces de production, de transformation et de stockage d'énergie : cela a été le cas de Montréal pendant la majeure partie du XX^{ème} siècle, quoique ces fonctions ont graduellement disparu du paysage urbain. Mais, depuis la révolution industrielle, elles sont surtout des zones de consommation d'énergie, qui participent à transformer les territoires qui leur fournissent les ressources naturelles nécessaires à leur bon fonctionnement. La majorité de la population planétaire vit aujourd'hui dans des établissements urbains, qui sont responsables de la grande majorité de la consommation d'énergie mondiale (de l'ordre de 75 % selon l'Organisation des Nations Unies). L'histoire de la planète depuis 1945 est celle d'une grande accélération dans la production et la consommation d'énergie. Parmi tous les siècles de vie humaine, c'est probablement durant le XX^{ème} siècle que



La ville industrielle de Montréal-Est, 1976. En avant-plan, un réservoir de pétrole. En arrière-plan, des maisons de type bungalow © Archives de la Ville de Montréal



Evolution historique de la demande d'électricité (pointillés) et prévision de l'évolution future de cette demande (ligne pleine) © Archives d'Hydro-Québec



Sources de chauffage sur l'île de Montréal², 1941-1981
© Clarence Hatton-Proulx

les modes de vie des pays occidentaux ont le plus changé. Les villes ont grossi. Les personnes qui ont choisi de s'y loger (en nombre croissant) se sont déplacées plus souvent, chauffées plus intensément et ont travaillé avec des machines plus sophistiquées. Toutes ces activités ont reposé sur un approvisionnement énergétique mirobolant qui a entraîné des conséquences matérielles et sociales bouleversantes. Alors que des transitions profondes sont nécessaires face aux changements climatiques anthropiques, cette thèse a fait le pari d'étudier la trajectoire historique de transitions énergétiques passées afin de comprendre l'étendue et le type de changements qu'elles impliquent, autant sur les manières de faire la ville que sur le quotidien des personnes qui y habitent.

Tel que mentionné plus tôt, cette thèse raconte deux histoires liées : la présence de l'énergie en ville et son expulsion. Sous le système énergétique de l'énergie physique, le bois et le charbon sont omniprésents dans le paysage urbain. Le pétrole est aussi présent, principalement à travers les raffineries de l'est de l'île de Montréal où les fossiles morts qui le composent sont transformés en carburant pour faire bouger des véhicules et chauffer des intérieurs. Mais l'énergie est graduellement effacée de la ville. Sous la pression des résidents, qui y ont de moins en moins recours dans leur vie quotidienne et les voient comme des nuisances urbaines, les espaces d'entreposage de bois et de charbon disparaissent de Montréal. Plus tard, malgré l'attachement de la population locale aux emplois décents et à l'idéologie pro-

SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE	ÉNERGIE PHYSIQUE	ÉNERGIE EN RÉSEAU
Période	1900-1950	1950-2000
Paysage matériel		
<i>Caractéristiques matérielles de l'énergie</i>		
Sources d'énergie principales	Bois et charbon	Pétrole, gaz et hydroélectricité
Densité énergétique	Faible à moyenne	Elevée
Distance entre la ville et son hinterland énergétique	Courte à moyenne	Moyenne à élevée
<i>Caractéristiques urbaines de l'énergie</i>		
Visibilité urbaine de l'énergie	Elevée	Faible
Emprise spatiale de l'énergie	Elevée	Faible
Type d'établissement urbain	Dense	Étalé
Dégradations environnementales	Urbaines et locales, aussi dans l'hinterland	Expulsées vers l'hinterland distant
Culture énergétique		
<i>Rapport quotidien à l'énergie</i>		
Transaction d'achat d'énergie	Personnalisée	Dépersonnalisée
Rapport routinier avec l'énergie	Manipulation physique	Consommation automatisée
Gestion du secteur de l'énergie	Décentralisée	Centralisée
<i>Rapport entre énergie et sphère domestique</i>		
Logement typique	Plex montréalais	Maison unifamiliale détachée
Convertisseur domestique principal	Poêle à cuisson et à chauffage	Chaudière / fournaise
Diffusion du chauffage domestique	Autour du poêle	Dans toutes les pièces
Type d'approvisionnement énergétique	Incertain et interrompu	Fiable et constant
Type de transport des sources d'énergie	Flottage, bateau, train	Bateau, camion, pipeline, ligne à haute tension
<i>Conception sociale de l'énergie</i>		
Attente par rapport à la disponibilité de l'énergie	Pénurie	Abondance
Vision du futur	Incertain	Prometteur
Prévision des besoins futurs	Faible	Forte
Type de croissance envisagée	Irrégulière et finie	Régulière et infinie

Caractérisation des deux systèmes énergétiques principaux
à Montréal au XX^{ème} siècle © Clarence Hatton-Proulx



Ancien terrain d'Imperial Oil à Montréal-Est
en friche, 2022 © Clarence Hatton-Proulx

ductiviste qu'elles incarnent, la plupart des raffineries de pétrole montréalaises ferment leurs portes, laissant derrière elles des sols contaminés et une population marginalisée.

L'expulsion de ces sources d'énergie hors de la ville s'explique par leur remplacement partiel par des formes d'énergie produites et transformées loin de Montréal. Profitant d'accidents géologiques, la nouvelle élite canadienne française qui domine la province à partir des années 1960 s'approprie des territoires autochtones non cédés dans le nord de du Québec pour y construire des barrages hydroélectriques prométhéens. Elle se base sur des prévisions

de demande d'électricité optimistes et exponentielles pour justifier son aventurisme hydroélectrique, par ailleurs motivé par une quête de justice sociale et d'égalité dans l'accès à l'énergie. Contrairement au bois et au charbon dont l'approvisionnement est incertain et irrégulier, l'hydroélectricité et le gaz naturel promettent une livraison d'énergie constante, régulière, fiable et potentiellement infinie. Avec le pétrole, dont la densité énergétique inégalée en fait une source d'énergie démiurgique, ces formes d'énergie distribuées en réseau opèrent un glissement d'une culture énergétique centrée autour du spectre de la pénurie vers une autre qui promet l'abondance. Elles fournissent le sous-

sement matériel des Trente Glorieuses, cette période faste de l'après-guerre dans les pays occidentaux marquée par une croissance économique vive et l'intensification de la consommation de biens matériels.

Ces approvisionnements abondants entraînent des conséquences profondes sur la ville et les personnes qui l'habitent. La diffusion de l'énergie en réseau entraîne un éclatement urbain, alors que le pétrole permet aux personnes de se loger plus loin des secteurs d'activité principaux et que le chauffage central carboné et électrifié facilite l'occupation de maisons individuelles détachées et spacieuses. Ces maisons sont chauffées de manière plus intensive puisque les standards de confort qui gouvernent les pratiques de consommation d'énergie haussent, en réponse aux nouvelles possibilités techniques offertes par le pétrole, le gaz et l'électricité. Les personnes qui y vivent sont passablement inconscientes des conséquences environnementales de leurs modes de vie puisque celles-ci ont lieu bien loin de leurs yeux et de leur nez. Pourtant, elles sont significatives. Dans l'est de Montréal, les activités de transformation pétrolière entraînent une importante pollution de l'air, de l'eau, des sols et des corps. Dans le nord du Québec, l'aménagement de barrages hydroélectriques et de lignes de transport bouleversent des écosystèmes entiers ainsi que les manières de vivre de peuples autochtones présents sur ces territoires depuis des millénaires.

Aujourd'hui, la ville de Montréal est tributaire de l'énergie en réseau et n'est pas sortie de l'idéologie d'abondance et de croissance à laquelle ce système

est associé. Puisque les choix du passé conditionnent les options présentes et futures, particulièrement dans le cas des imposantes et coûteuses infrastructures énergétiques, cette histoire doit informer notre lecture actuelle des chemins de transition qui s'offrent à nous.

NOTES

¹ On devine que le poêle est alimenté au bois.

² La partie blanche correspond aux personnes incertaines de leur source de chauffage. Données 1941 à 1961 : Statistique Canada. Données 1966 à 1981 : Hydro-Québec

BIBLIOGRAPHIE

- BECOT R., LE NAOUR G. (eds.) (2023)**, *Vivre et lutter dans un monde toxique. Violence environnementale et santé à l'âge du pétrole*, Paris : Seuil.
- BLAU E., RUPNIK I. (2018)**, *Baku. Oil and Urbanism*, Zurich : Park Books.
- DAGENAIS M. (2011)**, *Montréal et l'eau. Une histoire environnementale*, Montréal : Boréal.
- FRIOUX S. (eds.) (2021)**, *Une France en transition. Urbanisation, risques environnementaux et horizon écologique dans le second XXe siècle*, Ceyzérieu : Champ Vallon.
- GRAHAM S., MARVIN S. (2001)**, *Splintering Urbanism. Networked Infrastructures, Technological Mobilities and the Urban Condition*, London : Routledge.
- HEIN C. (eds.) (2021)**, *Oil Spaces : Exploring the Global Petroleumscap*, New York : Routledge.
- HIGH S. (2022)**, *Deindustrializing Montreal : Entangled Histories of Race, Residence, and Class*, Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press.
- HOMMELS A. (2005)**, *Unbuilding Cities : Obduracy in Urban Sociotechnical Change*, Cambridge : MIT Press.
- KIM E., BARLES S. (2012)**, « The Energy Consumption of Paris and Its Supply Areas from the Eighteenth Century to the Present », *Regional Environmental Change*, 12, pp. 295-310.
- LOO T. (2019)**, *Moved by the State : Forced Relocation and Making a Good Life in Postwar Canada*, Vancouver : UBC Press.
- LUBY B. (2020)**, *Dammed : The Politics of Loss and Survival in Anishinaabe Territory*, Winnipeg : University of Manitoba Press.
- MATHIS C-F. (2021)**, *La civilisation du charbon*, Paris : Vendémiaire.
- MOSS T. (2020)**, *Remaking Berlin : A History of the City through Infrastructure, 1920-2020*, Cambridge : MIT Press.
- PESSIS C., TOPÇU S., BONNEUIL C. (eds.) (2016)**, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*, Paris : La Découverte.
- RUTHERFORD J., COUTARD O. (2014)**, « Urban Energy Transitions : Places, Processes and Politics of Socio-Technical Change », *Urban Studies*, 51, 7(51), pp. 1353-1377.
- SHOVE E., TRENTMANN F. (eds.) (2018)**, *Infrastructures in Practice : The Dynamics of Demand in Networked Societies*, London : Routledge.


DELPHINE LEWANDOWSKI

Murs biodiverses, une architecture support de biodiversité. Définition et étude théoriques, techniques et biologiques

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

Ma thèse porte sur les murs biodiverses, qui sont des types de murs végétalisés spécifiquement conçus pour accueillir et soutenir la biodiversité en ville dense, dans un contexte où l'étalement urbain est l'un des facteurs principaux de l'effondrement de la biodiversité. Les murs que j'ai étudiés se différencient des systèmes existants en deux points : ils incluent une couche de substrat à l'intérieur du mur, qui connecte le sol en pleine terre et le substrat d'une toiture végétalisée ; et ils sont conçus avec des matériaux de construction courants, comme la pierre ou la brique. La continuité d'un substrat organique à l'intérieur du mur vise à favoriser l'autonomie du milieu vivant du mur en constituant une réserve de nutriments et d'eau pour les plantes qui s'épanouissent en façade, tandis que l'emploi de matériaux permet à la fois l'intégration architecturale de ce système et sa plus grande longévité. J'ai étudié comment ces murs fonctionnent et quelles sont les conditions qui garantissent leur fonctionnement :

conditions à la fois techniques (quels matériaux, quels systèmes constructifs, quelles morphologies) et biologiques (quelles espèces végétales, quel substrat, quel apport en eau).

L'une des idées centrales de mon travail est d'étudier comment ces murs peuvent constituer des habitats favorables pour diverses espèces. Un autre résultat à retenir est l'identification des paramètres architecturaux cruciaux pour optimiser la conception et le fonctionnement de ces murs, tels que la composition du substrat, la bioréceptivité des matériaux, la morphologie du mur et la gestion de l'eau. Ces résultats soulignent l'importance d'une approche multidisciplinaire combinant architecture, écologie urbaine et sciences des matériaux pour répondre aux défis environnementaux actuels.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Les décideurs et les urbanistes peuvent tirer parti de mes travaux pour se sensibili-

ser aux relations entre architecture, ville et biodiversité, et intégrer des solutions écologiques et biodiverses dans leurs politiques et projets de construction. Cela peut être fait à l'échelle de la programmation architecturale de constructions, ou dans le cadre des réglementations urbaines telles que les Plans Locaux d'Urbanisme. Mon travail vise à sensibiliser à la présence et à l'importance de la biodiversité en milieu urbain, au-delà de la logique de compensation et du *green-washing*. En prenant conscience de l'impact de l'architecture et de l'étalement urbain sur la biodiversité, de l'impact de la nature en ville sur la santé des citoyens, les décideurs peuvent orienter leurs actions vers des pratiques plus vertueuses et ambitieuses.

Historiquement, l'intégration de la nature dans les villes a souvent été négligée ou limitée à un objectif ornemental et utilitariste. Mes travaux, en démontrant les liens étroits entre architecture et biodiversité, soulignent qu'il est essentiel de considérer la nature en ville dans sa globalité, et dans sa continuité avec le reste du territoire. De même, il est important de saisir l'architecture comme un champ multidisciplinaire, interconnecté avec le reste du territoire. L'architecture utilise des matériaux et des ressources non seulement pour sa construction mais aussi tout au long de sa durée de vie. Les décideurs doivent aujourd'hui oser proposer des programmes ambitieux, alignés avec les enjeux écologiques et sociaux contemporains, allant au-delà de la simple communication et des actions à court terme, comme le suggère l'IPBES dans leur dernier rapport sur les valeurs de la nature, en 2022. Mes travaux permettent aussi de s'acculturer à ce que j'appelle « une architecture alternative

contemporaine », qui intègre les continuités écologiques et les non-humains. En adoptant ces nouvelles approches, moins anthropocentrées, les villes peuvent devenir de meilleurs refuges pour la biodiversité, tout en offrant des environnements plus sains et agréables pour leurs habitant-e-s. En somme, mes travaux fournissent à la fois une méthodologie de conception et des directives concrètes et pratiques pour intégrer la biodiversité dans l'architecture.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Lorsque j'étais étudiante en architecture, l'écologie était encore un sujet à part et non consensuel, abordé uniquement dans certains studios spécialisés. J'étais étonnée et en colère de constater ce manque de prise en compte de l'écologie et du vivant en architecture. J'avais aussi remarqué que les réponses apportées se limitaient à des approches « high-tech » ou « green-washées », principalement centrées sur les aspects énergétiques, thermiques, ou ornementaux. Ces solutions me paraissaient incomplètes car elles ne remettaient pas fondamentalement en question notre rapport à l'environnement. Mes séjours à l'île Maurice, dont ma mère est originaire, et en Finlande, où j'ai fait mon Erasmus, ont profondément influencé ma perception des relations entre architecture et nature, qui y sont différentes de celles observées en France. Ces expériences m'ont poussée à orienter mes études vers l'exploration des interactions entre architecture et nature. Pour mon mémoire de Master Recherche, j'ai étudié les insectes vivants dans l'architecture. Ce sujet m'intéressait particulièrement

car il permettait de questionner la place de la nature dans la culture architecturale, en incluant des parties de nature souvent négligées comme les insectes et autres « indésirables ». Je me demandais pourquoi l'architecture était à ce point en retard : elle ne tenait compte que du végétal uniquement pour son aspect ornemental, sans considérer les animaux et les écosystèmes qui lui sont associés. Mon projet de fin d'études interrogeait de manière expérimentale le rapport à la nature indésirable en architecture.

Suite à mes études, j'ai de suite envisagé de mener une thèse avec des implications pratiques sur l'accueil du vivant en architecture. J'ai travaillé dans plusieurs agences sur des projets d'urbanisme et d'environnement, puis j'ai candidaté à une offre de thèse en CIFRE de l'agence *ChartierDalix*, dont je suivais le travail sur le vivant depuis plusieurs années. Ce parcours m'a naturellement conduit à choisir un sujet de thèse portant sur les murs biodiversés.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Après mes premières années en agence d'architecture, j'ai ressenti une profonde désillusion face aux limitations du milieu professionnel. Le secteur de la construction et de l'immobilier est un secteur en crise, socialement et environnementalement. Beaucoup de jeunes architectes comme moi se sentent impuissants à faire bouger les choses de manière significative. Bien que passionnée par l'architecture, je voulais aller au-delà des simples réalisations pratiques et explorer des questionnements de recherche qui répondent à des enjeux sur un plus long

terme. La recherche m'a permis de faire un pas de côté. Je voulais conserver des implications pratiques tout en bénéficiant de l'indépendance et d'une forme de neutralité propre à la recherche scientifique. Cette perspective m'a permis de poser des questions fondamentales au-delà des enjeux politiques locaux ou des implications économiques spécifiques à un projet. En décentralisant mon regard pour répondre à des objectifs de recherche transdisciplinaires, je peux aborder des problématiques plus globales et développer des connaissances originales et informées par de multiples champs. L'architecture n'est pas une discipline isolée ; elle intègre depuis toujours des aspects écologiques, sociaux et économiques pour répondre aux enjeux complexes de notre monde. La volonté de développer ces connaissances transversales est donc au cœur de ma démarche. Cette quête de sens dans le milieu de la construction m'a poussée à m'engager dans la recherche, où je pouvais explorer des idées différentes et hors-champ, et proposer des solutions concrètes pour intégrer la biodiversité dans l'architecture.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Pour les futures générations, je conseille d'abord de bien établir ses objectifs de recherche, de ne pas être trop ambitieux, car la recherche est un *continuum* entre des travaux passés et des travaux futurs. Il est essentiel de s'inscrire dans cette continuité pour contribuer efficacement au domaine d'étude choisi, et de ne pas y mettre trop d'affect, sinon sa quête de sens et de justice.

La recherche est un travail fondamentalement collaboratif, bien qu'on la mène en son nom propre. Il faut selon moi être conscient de l'importance de collaborer avec des experts de différents domaines, et oser s'entourer de personnes de divers champs professionnels, des chercheurs, ainsi que des praticiens de terrain. Cela enrichit les perspectives et permet de développer des solutions plus originales. Cette diversité de perspectives est précieuse.

Vous devez avoir confiance en vos idées et les défendre, lorsque celles-ci sont argumentées et réalistes. Être chercheur, c'est aussi être hors cadre et se confronter à un système et à des croyances bien ancrées dont les lignes ne bougent pas facilement. Ayez confiance dans vos intuitions de recherche, tout en restant ouvert aux améliorations et aux réorientations. Il est crucial de ne pas viser la perfection, mais plutôt de rechercher ce qui a du sens pour vous dans votre travail. Savoir prendre du recul en s'accordant des moments « off » pour clarifier ses idées est indispensable. Ne sous-estimez pas l'importance de la communication. Vos textes, discours et visuels doivent être accessibles à tous, même à des personnes en dehors de votre champ. Enfin, rappelez-vous que la thèse n'est qu'une étape et non une fin en soi. Cadrez bien vos ambitions pour la thèse et laissez-vous de la marge pour poursuivre vos idées et projets après celle-ci.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Ce Prix représente une forme de consécration pour moi, valorisant des années de travail et d'investissement, ponctuées par des moments de doutes et de

découvertes. Il reconnaît non seulement l'originalité et la transversalité de mon sujet, mais aussi les risques que j'ai pris en explorant des voies alternatives. La reconnaissance du PUCA est particulièrement significative pour moi, car leurs études, notamment sur la densité urbaine et la biodiversité, ont été des références dans ma thèse. Ma vision de la recherche est en conversation constante avec le terrain, l'application pratique et les politiques publiques.

Au-delà de l'aspect personnel, ce Prix souligne la reconnaissance d'un sujet encore inédit dans la recherche architecturale, que représente la biodiversité. Ce domaine est appelé à se développer, et cette reconnaissance est un signal fort de la nécessité de cette transversalité pour répondre aux enjeux actuels. Candidater à ce Prix était pour moi une occasion de mettre en avant l'importance de ces recherches et de montrer que des solutions et des pratiques alternatives existent en architecture.

Et maintenant quelles perspectives ?

Je souhaite poursuivre mes missions d'enseignement et de recherche tout en continuant à exercer en tant qu'architecte. J'ai le souhait de développer davantage mes recherches sur les murs biodiverses et d'explorer d'autres solutions architecturales. J'ai également l'ambition de développer un cadre éthique et théorique à cette recherche, qui permette d'analyser l'architecture écologique, au-delà de la logique uniquement basée sur les données quantitatives.

MURS BIODIVERSES, UNE ARCHITECTURE SUPPORT DE BIODIVERSITÉ. DÉFINITION ET ÉTUDE THÉORIQUES, TECHNIQUES ET BIOLOGIQUES

Thèse de doctorat en architecture,
soutenue à l'ENSA Paris-Malaquais
et au Museum National d'Histoire Naturelle, sous la
direction de Robert LE ROY et de Philippe CLERGEAU

Mots-clefs : écologie urbaine ; murs végétalisés (VGS) ; architecture écologique ; murs vivants (LWS) ; bioréceptivité ; biodiversité urbaine ; CIFRE.

La thèse de Delphine Lewandowski s'inscrit dans le contexte de végétalisation des bâtiments, comme une réponse possible aux crises environnementales actuelles. Face à l'érosion globale de la biodiversité (IPBES, 2019), et dans le contexte des villes denses et minéralisées, les bâtiments peuvent constituer des poches d'habitats analogues favorables à la biodiversité grâce à leurs enveloppes (murs et toitures) qui représentent jusqu'à 50 % de la surface globale des villes (Darlington, 1981). Les murs biodiverses, nouveaux systèmes de végétalisation verticale spécialement conçus pour accueillir le vivant, sont des solutions pour contribuer aux continuités écologiques à l'échelle de la ville, tout en jouant le rôle de régulateurs thermiques. L'enjeu de cette recherche est de définir et d'étudier les conditions d'accueil de la biodiversité dans le système spécifique de murs « biodiversitaires » dont la particularité est d'intégrer

un réseau continu de substrat organique interne. La conception et l'étude de tels systèmes nécessitent une approche transversale et multidisciplinaire qui dépasse la discipline architecturale et qui touche aussi bien à la science des matériaux, à l'écologie urbaine et à la science des sols.

DES MURS QUI ACCUEILLEN LE VIVANT : VÉGÉTALISATION, BIODIVERSITÉ ET BIORÉCEPTIVITÉ

Delphine Lewandowski place le contexte de la recherche en s'appuyant sur le rôle de l'architecture, en particulier des murs, dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Sont ainsi présentées les connaissances issues de champs multiples, et répondant aux objectifs initiaux de la thèse : concevoir des murs biodiverses à l'appui de connaissances existantes dans la littérature scientifique comme de savoir-faire spécialistes.



Figure 1. Species dispersal and vegetated buildings : do they really contribute to urban connectivity?, 2018 © Philippe Clergeau, Flavie Mayrand

Delphine Lewandowski introduit d'abord une partie théorique générale sur les relations architecture/nature, d'un point de vue de l'architecture contemporaine dans la culture occidentale, pour mettre en lien le rôle des bâtiments dans la préservation de la biodiversité en ville dense. Elle offre, ce faisant, un aperçu historique de la végétalisation de l'architecture, de Babylone à aujourd'hui, de l'architecture vernaculaire à l'architecture écologique contemporaine.

Les enjeux contemporains de biodiversité urbaine et de nature en ville sont ensuite expliqués, notamment la végétalisation de l'enveloppe des bâtiments en tant que solution pour favoriser les continuités écologiques en ville dense (figure 1). Enfin, l'hypothèse d'une architecture « écocentrique » est posée et définie, accompagnée d'exemples : il s'agit d'une architecture qui intègre les écosystèmes dans sa conception, et qui accorde des valeurs intrinsèques à la nature au-delà des besoins humains (anthropocentriques).

Suite à la présentation de ce cadre théorique, l'état des connaissances est fait sur les systèmes de murs végétalisés et leurs différentes typologies, objets industriels ou tableaux végétaux dont l'objectif premier est ornamental. En effet, ces objets ont rarement un objectif d'accueil de la biodiversité. Or, ils présentent des performances environnementales notables (thermiques ; réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain, des gaz à effet de serre, de la pollution, du bruit ; gestion des eaux pluviales ; biodiversité) qui participent au rapprochement entre ville et nature. Leurs limites (impact environnemental, consommation d'eau potable, coût, verticalité, vision réduite de la nature) sont aussi discutées. Enfin, la dernière partie de cet état de l'art se focalise sur les domaines de l'écologie des murs (murs végétalisés spontanés) et de la bioréceptivité (capacité des matériaux à accueillir des organismes vivants), champs relativement récents qui ont la capacité d'informer la conception de murs qui accueillent la biodiversité. Ces

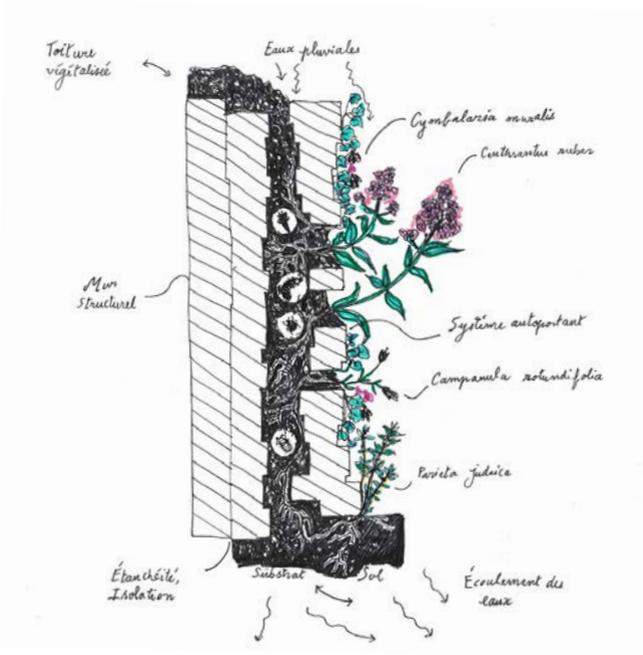


Figure 2. Principe de fonctionnement écologique d'un mur biodiversitaire
© Delphine Lewandowski

derniers constituent une nouvelle catégorie de murs végétalisés que la thèse réunit sous l'appellation de murs « biodiverses », ou murs « bioréceptifs ». Elle désigne de nouveaux systèmes de murs végétalisés qui se focalisent sur l'emploi de matériaux de construction et sur l'accueil de la biodiversité, incarnés par le mur biodiversitaire qui fait l'objet de la thèse.

À l'issue de l'état de l'art multidisciplinaire, le principe de conception du mur « biodiversitaire », mur étudié dans les expérimentations de la thèse, est présenté. Le mur biodiversitaire constitue une nouvelle typologie de système de végétalisation verticale destiné à favori-

ser la biodiversité en ville dense, en accueillant une faune et une flore locales et indigènes. Plutôt que d'un jardin vertical tout couvert généralement composé de plantes exotiques, il s'agit d'un mur habité avec une qualité architecturale unique, qui donne l'opportunité aux plantes de s'installer durablement, et qui est plus autonome que les systèmes hydroponiques de murs végétalisés. L'originalité de ce système par rapport aux systèmes de végétalisation verticale existants est la continuité d'un réseau de substrat à l'intérieur d'un mur autoportant. Le substrat est protégé par une couche surfacique épaisse d'une dizaine de centimètres et percée de cavités dans lesquelles les plantes se développent. La

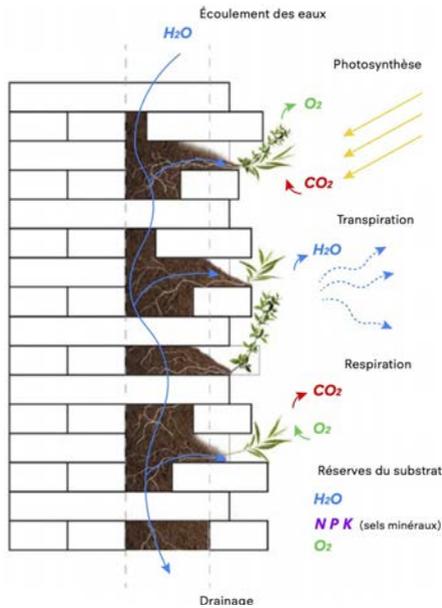


Figure 3. Développement et principe de fonctionnement d'un mur biodiversitaire en briques © Delphine Lewandowski

conception du réseau continu de substrat dans le mur, vise à la fois la continuité écologique d'un substrat « vivant », et la rétention de l'eau, afin de permettre aux plantes de s'y développer de manière pérenne, grâce à un espace plus grand dédié aux systèmes racinaires.

Il s'agit d'un système tri-couches (figure 2) composé de :

- une couche surfacique perforée avec des percements en forme de cuves permettant d'accueillir les espèces végétales et animales et de retenir l'eau et la matière ;
- une couche continue de substrat plus ou moins tortueuse avec une forte rétention d'eau ;

- un mur porteur isolé du reste du système, dont la géométrie peut aider à porter la couche de substrat.

Le système est conçu pour fournir les conditions techniques et biologiques favorables à l'accueil – au développement, à l'installation durable, à la régénération – de la biodiversité (figure 3). Il est basé sur les hypothèses décrites ci-après, complétées dans un cahier des charges pour les prototypes réalisés et étudiés dans la suite de la thèse.

PROTOTYPES DE MUR BIODIVERSITAIRE. ÉTUDE DU FONCTIONNEMENT D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE VÉGÉTALISATION VERTICALE

Afin de répondre aux questions de recherche soulevées à la suite de l'état des connaissances, trois prototypes de mur biodiversitaire ont été conçus pour cette expérimentation. Chacune de ces variantes est testée dans deux prototypes identiques placés respectivement au sud et au nord de l'édicule d'expérimentation situé sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris (figure 4). Les trois typologies sont conçues à partir de systèmes constructifs traditionnels en éléments maçonnés : en briques pleines, en briques alvéolées, et en pierre sèche réemployée, issu du dépôt des matériaux de la ville de Paris (figure 5, figure 6). Ces éléments de maçonnerie sont agencés pour laisser un



Figure 4. Pavillon présentant les six prototypes de mur biodiversitaire, Muséum National d'Histoire Naturelle, rue Buffon à Paris, mai 2021

© ChartierDalix, photographie Olivier Genevoix

espace libre pour la couche de substrat interne. La couche de substrat, continue sur toute la hauteur du panneau, est emprisonnée entre la couche surfacique et la couche structurale. Les deux parties des murs sont reliées par des éléments de chaînage transversaux dans le mur.

Les choix de conception des trois typologies de mur, leurs matériaux et leur système constructif, ont été faits en tenant compte du cahier des charges initial ainsi qu'aux objectifs de prototype : étude de l'influence de la morphologie générale, du matériau support, et de la forme et des techniques de pose des composants utilisés. La conception a aussi été adaptée aux différentes contraintes propres aux moyens alloués au projet, telles que la constructibilité et la faisabilité de chaque typologie.

Les prototypes ont été remplis avec le même type de substrat de référence, adapté pour la végétalisation du bâtiment. Ils ont été semés avec une ving-

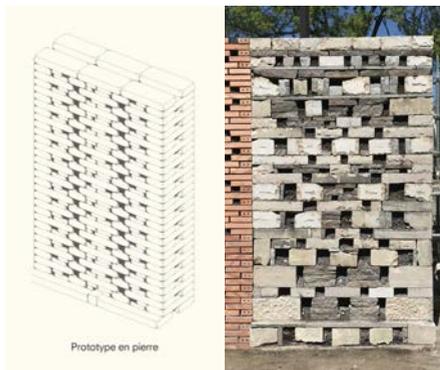


Figure 5. Prototype de mur biodiversitaire en pierre sèche, 2021

© ChartierDalix, photographie Olivier Genevoix



Figure 6. Superposition de deux lits de dalles calcaires. À gauche, une rangée de boutisses en calcaire, à droite, une rangée de panneresses en calcaire avec des dalles en porphyres pour le remplissage au centre © Delphine Lewandowski



Figure 7. Extraits du suivi photographique des murs côté sud à différents stades du relevé © Delphine Lewandowski

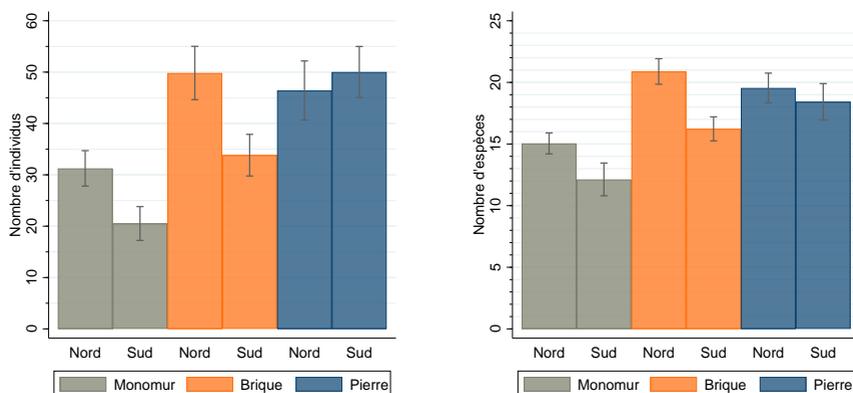


Figure 8. Moyennes de l'abondance (a) et de la richesse spécifique (b) végétale, par type de mur et par orientation, sur la durée de l'expérience! © Delphine Lewandowski

taine d'espèces de plantes herbacées, indigènes d'Île-de-France, en suivant un certain nombre de critères : plantes résistantes à la sécheresse, de milieu sec ou calcaire, plantes de murs, etc. Les prototypes ont ensuite été équipés d'une station météorologique, et de sondes d'humidité (à trois hauteurs différentes) dans le substrat à l'intérieur des murs, afin de suivre la répartition de l'eau dans le mur et l'influence de la pluviométrie.

La biodiversité végétale des prototypes (abondance et richesse spécifique) a été relevée régulièrement sur plusieurs saisons, durant une période d'un an et demi entre 2021 et 2022 (figure 7). Plusieurs relevés de la macrofaune ont aussi été réalisés. À partir de ces relevés de la biodiversité et le suivi de l'humidité, les trois prototypes ont pu être comparés en fonction de leurs matériaux et de leur morphologie (figure 8), de l'orientation nord/sud, et en fonction de la hauteur (haut, milieu, bas du mur).

Les résultats sur la biodiversité, tels que les moyennes d'abondance (nombre de plantes) et la richesse spécifique (nombre d'espèces), montrent clairement un effet de l'architecture sur la biodiversité et l'humidité du substrat (figure 8). Les murs en pierre sèche présentent une biodiversité supérieure en moyenne par rapport aux autres murs. Ils ont une capacité de stockage de l'eau supérieure (liée à leur plus grande densité) que les autres murs lors des phases d'arrosage, et ceux-ci sont les seuls à ne pas être affectés par l'orientation nord/sud. La pierre est plus dense que la terre cuite et on peut conclure qu'elle préserve mieux l'eau de l'évaporation. L'eau est un paramètre déterminant dans la croissance et la dynamique de la communauté végétale. La verticalité des murs, et notamment de la couche de substrat, a un impact visible sur la biodiversité.

D'un point de vue global, ce prototypage a permis de valider l'intérêt et le fonc-

tionnement du système de mur biodiversitaire. En effet, malgré les conditions drastiques que sont la verticalité du mur et le manque de ressources, la majorité des semis a pu germer en phase 1, puis une grande partie des espèces a pu se maintenir pendant un an, pendant les phases sans arrosage (8 mois).

BIORÉCEPTIVITÉ DES MURS VIVANTS ET OPTIMISATION DU SUBSTRAT

En complément du prototypage des murs biodiversitaires, deux expérimentations supplémentaires ont été réalisées. La première a étudié la bioréceptivité des matériaux de construction, soit leur capacité à accueillir des organismes vivants. La deuxième expérimentation a porté sur l'influence de la composition du substrat sur son tassement et sa teneur en eau, en situation verticale, qui sont deux paramètres critiques du fonctionnement du mur biodiversitaire.

Bioréceptivité des murs vivants : interactions entre des matériaux de construction et substrats, et effets sur la croissance des plantes²

L'un des multiples avantages des murs végétalisés est d'amener la nature dans les zones urbaines denses et minérales. Parmi les types de murs vivants existants, ceux qui sont fabriqués à partir de matériaux de construction ont une durée de vie plus longue, sont plus intégrés à l'architecture, et nécessitent moins d'entretien que de nombreux systèmes de murs végétalisés classiques faits de matériaux peu durables. Dans ce contexte, il est nécessaire d'étudier la bioréceptivité des matériaux de construction, c'est-à-dire leur capacité à accueillir des organismes vivants.

Cette expérience présente une nouvelle méthode pour étudier la bioréceptivité des matériaux : en augmentant les interactions biologiques et physico-chimiques dans différents mélanges de matériaux broyés/substrats, et en mesurant leurs effets sur la croissance des plantes. Quatre matériaux de construction différents (3 types de bétons et 1 brique) ont été broyés et tamisés, afin d'augmenter leur surface de contact. Ils ont ensuite été mélangés à du substrat, avec ou sans ajout de compost. Les mélanges ont été utilisés comme des milieux de culture pour deux espèces de plantes muricoles sauvages, sous serre (figure 9). La croissance des plantes et l'évolution physico-chimique des mélanges ont été suivies pendant plus d'un an. L'étude montre les différences physiques et chimiques entre les matériaux de construction, leurs interactions avec la composition du substrat et leur effet sur la croissance des plantes.

Deux résultats principaux sont apparus (figure 10) :

- un pH élevé (>8) est la principale contrainte pour la croissance des plantes
- les ajouts de compost compensent de manière significative les caractéristiques défavorables des matériaux.

De manière générale, les plantes sont plus et mieux développées dans les pots avec de la brique. En supposant qu'une croissance végétale plus élevée est associée à une meilleure bioréceptivité, cette expérience introduit une méthode quantitative qui pourrait contribuer à l'évaluation des propriétés agronomiques des matériaux de construction. Les résultats nous permettent de formuler des recommandations pour la conception des murs végétalisés, mais



Figure 9. Photographie de l'expérience, installation sous une serre de l'Arboretum Versailles-Chèvreloup, juillet 2021 © Delphine Lewandowski

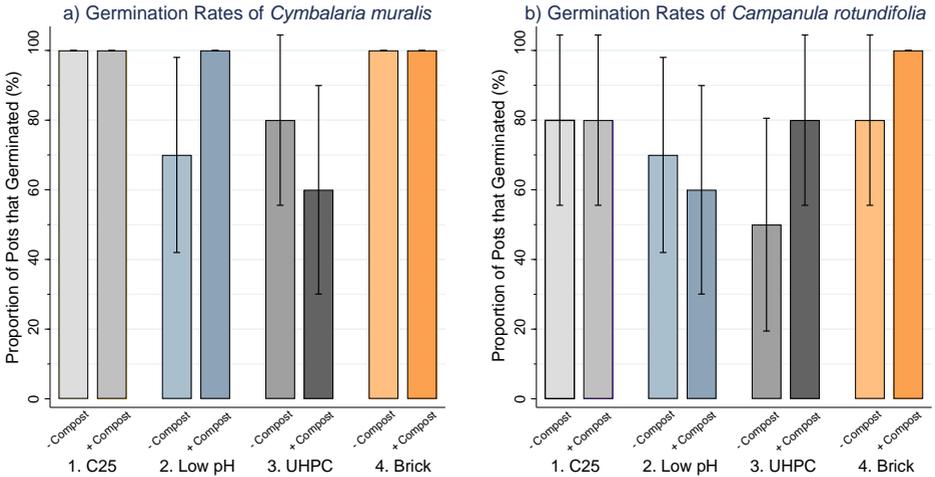


Figure 10. Taux de germination en fonction des ajouts de compost et des matériaux (béton C25, béton bas-pH, béton BFUP « UHPC » et brique), pour a) *Cymbalaria muralis* b) *Campanula rotundifolia*^a © Delphine Lewandowski

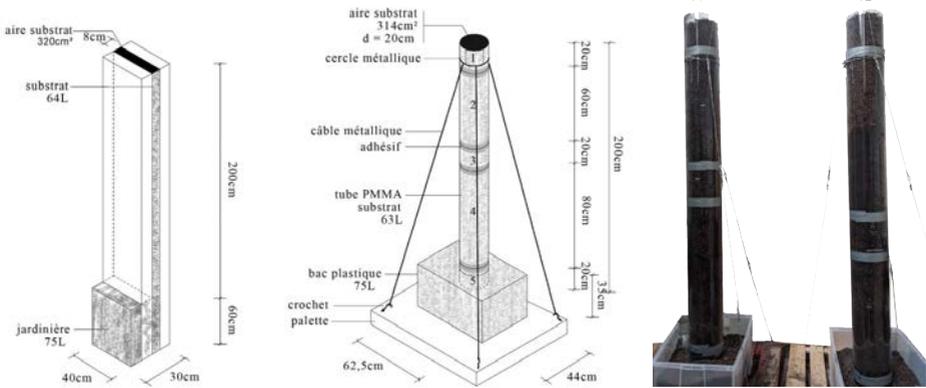


Figure 11. Schéma du dispositif de l'expérience reproduisant dans un tube une portion du mur biodiversitaire (0,8 m²) et photographie des tubes © Delphine Lewandowski

aussi pour d'autres champs comme les technosols.

Optimisation de la composition du substrat des murs biodiversitaires : comportement hydrique et évaluation des tassements⁴

Cette dernière expérimentation vise à étudier le comportement physico-hydrrique du substrat en situation verticale, en fonction de sa composition organo-minérale. Elle étudie comment celle-ci va influencer la répartition de l'eau dans le mur ainsi que son tassement lors des arrosages. Pour cela, ont été mesurés l'humidité en fonction de la hauteur et le tassement dans trois compositions du substrat : le substrat de base utilisé dans les prototypes de mur biodiversitaire, le même mélangé à 50 % avec des billes d'argile, et le même mélangé à 50 % avec du terreau organique. Pour ce faire, a été reproduit une portion de mur biodiversitaire dans des cylindres de 2 mètres de haut, remplis de substrat (figure 11),

afin d'y étudier de manière contrôlée la répartition de l'eau et le tassement du substrat à trois hauteurs différentes sous l'effet de l'arrosage simulé. Les tubes sont placés dans une salle intérieure isolée, éclairée à la lumière du jour et dont la température et l'humidité ne sont pas contrôlées.

Les résultats de cette expérience ont montré que la composition du substrat, complexe organo-minéral, a un impact non-négligeable sur la teneur en eau, sur la répartition de l'eau en fonction de la hauteur et sur le tassement global. Le mélange de substrat avec billes d'argile présente les meilleurs résultats pour ces trois paramètres essentiels au bon fonctionnement du mur biodiversitaire, qu'il s'agisse de rétention en eau, de répartition et de tassement. Les billes d'argile, en plus de présenter une rétention en eau intéressante avec un drainage lent, ont formé un squelette qui permet de limiter le tassement. Néanmoins, ce mélange présente aussi le moins de matière

organique et donc moins de nutriments disponibles pour les plantes. De plus, l'expérience ne tient pas compte de l'effet de lessivage de la matière fine entre les grains grossiers que forment les billes d'argiles.

CONCEPTION ET APPLICATION ARCHITECTURALES DES MURS BIODIVERSES

Tandis que le cœur de la thèse s'est focalisé sur le fonctionnement technique et biologique du système et la mise en œuvre du concept de mur biodiversitaire, Delphine Lewandowski replace, dans une dernière partie, les murs biodiverses au centre de l'architecture, selon trois volets :

- les recommandations et critères de conception adressés aux concepteurs
- les typologies de murs biodiverses et les différentes approches de conception
- les conditions d'application des murs biodiverses en architecture et leurs limites.

Sont relevés tous les critères de conception existants dans la littérature (en écologie et dans les guides professionnels), auxquels sont ajoutées les recommandations de conception issues des expérimentations sur le mur biodiversitaire de la thèse. À l'issue de cet état des connaissances, Delphine Lewandowski présente les explorations possibles pour la conception de murs biodiverses selon cinq approches différentes : (1) mur biodiverse tri-couches, (2) biomimétique, (3) en « oyas » pour la gestion de l'eau, (4) biodégradable, et (5) modulaire.

Plutôt que des recommandations de conception, la thèse propose une mé-

thodologie de conception afin de laisser le champ ouvert à de futures explorations selon une approche multicritères (qui peut varier d'un projet architectural à l'autre). Le mur biodiversitaire n'est pas conçu comme un produit industriel, comme le sont les murs végétalisés contemporains en bardage rapporté. Il s'agit d'un concept architectural dont le fonctionnement écologique possède des invariants, et qui peut se décliner selon de nombreux paramètres de choix (coût, faisabilité, durabilité) et de contexte (ambiance, biodiversité, programme) (tableau 1).

Delphine Lewandowski établit les conditions d'application architecturale des murs biodiverses, en faisant état, en premier lieu, du contexte facilitant ou empêchant de la réglementation et des certifications, ainsi qu'en répondant aux craintes liées à leur mise en place. De manière générale, le prototypage et l'étude des murs a permis de quantifier les besoins du mur, d'établir une liste de plantes et une méthodologie de plantation et de maintenance pour de nombreuses applications de l'agence *ChartierDalix* : pavillon biodiversitaire en pierre sèche lors de la BAP à Versailles en 2022 (figure 12) ; mur biodiversitaire en béton du siège de l'APHP à Paris en 2022 (figure 13) ayant fait l'objet d'un dépôt de brevet ; mur en briques pour le projet Pinard (en cours). Cette dernière partie analyse ces différents exemples concrets d'application, en explicitant leurs particularités, leurs limites, et leurs axes d'amélioration.

L'étude du mur biodiversitaire dans le cadre de la thèse a ainsi permis d'élaborer des recommandations au cours de la conception de ces trois murs, relatifs aux

CRITÈRES À PRENDRE EN COMPTE POUR LA CONCEPTION DE MURS BIODIVERSES		RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES (RÉSUMÉ)
AMBIANCE	Orientation	L'ouest, le nord, et l'est sont des orientations plus avantageuses que le sud (fluctuations plus extrêmes)
	Environnement bâti	Attention aux ombres portées des bâtiments alentours et à l'exposition à la pollution, au bruit, au vent
	Proximité d'espaces verts	Renforcer les liaisons avec les espaces verts existants (du pied d'arbre au parc urbain)
	Exposition au soleil	Les expositions les plus adaptées sont les expositions mi-ombre / mi-soleil. La communauté végétale doit être sélectionnée en fonction des conditions du mur par zones de mur (haut, milieu, bas, ensoleillé, ombré, etc.).
	Exposition au vent	Éviter l'exposition au vent qui assèche le substrat et augmente l'évaporation de l'eau. Le vent peut apporter les graines d'espèces spontanées. Sélectionner les plantes en fonction (en haut du mur, les plantes sont plus exposées et doivent être plus résistantes).
	Pied de mur	Pleine terre à prévoir pour le drainage de l'eau et la continuité écologique du sol
	Connexion sol/mur/toiture	Substrat continu entre la toiture végétalisée, le mur et le sol, pour le drainage, l'activité biologique et la continuité écologique du sol
BIORÉCEPTIVITÉ DES MATÉRIEAUX	pH	Privilégier les matériaux au pH le plus faible possible (la plupart sont calcaires et présentent des pH très élevés)
	Densité	La densité présente l'avantage de mieux isoler le substrat des chocs thermiques
	Porosité	Privilégier des matériaux poreux pour conserver l'eau
	Albédo	Albédo le plus élevé pour éviter les surchauffes du mur
	Capacité thermique	La plus forte possible pour éviter les chocs thermiques
	Rugosité	Privilégier des matériaux rugueux ou discontinu, avec des fissures et des fentes (béton bouchardé, briques à joints vifs, pierre sèche, etc.)
MORPHOLOGIE	Formes de cavités	De préférence concave afin de maintenir l'eau et le substrat à l'intérieur de la cavité
	Largeur moyenne des cavités	Ø 15 cm (indicatif). Suffisamment large pour que la plante ait accès à la lumière et ait de l'espace pour croître. Suffisamment profonde pour garder le substrat et le pied de plante à l'ombre et éviter l'assèchement
	Diversité de la géométrie	Une diversité de microclimats avec plus ou moins de lumière, de vent et d'humidité, est associée à une grande diversité d'habitats et donc d'espèces.
	Volume matériau	Suffisamment grand pour protéger le substrat interne des chocs thermiques. Limité pour le bilan carbone.
	Hauteur	Variar la hauteur pour créer des habitats variés. Attention : certaines espèces ne poussent pas au-delà d'une certaine hauteur. De même, certains animaux ne peuvent pas nicher au-delà ou au-dessous.
SUBSTRAT	Composition du substrat (Norme NF U44-551)	Mélange 1 (riche) : 50% de substrat type toiture végétalisée semi-intensive (léger) + 50% compost vert Mélange 2 (pour limiter le tassement) : 70% Mélange 1 + 30% billes d'argile + billes d'engrais
	Volume de substrat	Suffisamment grand pour constituer un stock nourricier aux plantes, suffisamment petit pour limiter l'utilisation de l'eau à capacité de rétention maximale en eau (CME)
	Épaisseur de la couche	Environ 10 cm (sans les cavités)
BIODIVERSITÉ	Densité végétale	1 plante/cavité soit environ 15 plants/m ² (à varier selon le mode constructif)
	Sélection des espèces	Indigènes, locales, vivaces et adaptées aux conditions du mur (verticalité, pH, xérophyte), de préférence mellifères, et disponibles en pépinières (prévoir de les commander 6 mois à l'avance)
	Nombre d'espèces végétales	5 à 10 par microclimat/type d'habitat (exposition, hauteur, humidité) soit 25 à 30 pour un projet par exemple
	Nichoirs et hôtels à insectes	À incorporer en fonction de la hauteur. Des excavations peuvent être prévues dans le mur au moment du coulage pour créer ou insérer ultérieurement des nichoirs. Les hôtels à insectes peuvent prendre la forme de bottes de roseaux ou de bambous à insérer dans les cavités existantes du mur.
	Installation des plantes	Pour la majorité des cavités prévoir de planter des godets de plants adultes après la pause des panneaux; ajouter si possible un semis d'espèces annuelles dans le substrat. Le substrat doit être humide lors de la pose.
APPLICATION	Modes constructifs	Bardage rapporté végétalisé avec lame ou sans lame d'air.
	Réglementation	Se référer au guide de l'UNEP (2016) à ceux de l'ADIVET (en cours) sur les bardages rapportés végétalisés; au DTU relatif aux parois enterrées; les normes sur les classes de matériaux, les DTU concernant les techniques de pose, et les règles professionnelles concernant la plantation de massif et les systèmes d'arrosage.
	Coût/bénéfice	Établir une méthode d'évaluation et d'aide à la décision des coûts et gains environnementaux et financiers
	Bilan carbone	Privilégier des matériaux réemployés comme la pierre et la brique. Pour le substrat : technosols à partir de déchets urbains.
MAINTENANCE	Système d'arrosage	Arrosage automatisé avec goutteur, programmeur et éventuellement pompe doseuse dans le cas d'une fertirrigation. Privilégier le recyclage : la réutilisation des eaux de drainage après leur filtration, récupération et filtration de l'eau de pluie (en toiture par exemple) et des eaux grises du bâtiment.
	Dosage	Quantité selon porosité du substrat afin d'assurer un réseau en eau utile (RU) aux plantes. Compter entre 1L et 3L/m ² /jour (façade). À régler selon le climat et la météorologie (attention aux sécheresses). L'arrosage peut être stoppé plusieurs mois à la saison froide.
	Contrôle technique	1 fois par mois
	Entretien des plantes	1 fois par an
	Suivi écologique	1 fois par mois

Tableau 1. Résumé des critères et des recommandations de conception des murs biodiversés © Delphine Lewandowski



Figure 12. Pavillon biodiversitaire en pierre sèche réalisé à partir des prototypes de la thèse, BAP 2022, Versailles © ChartierDalix, photographies Camille Gharbi



Figure 13. Mur biodiversitaire en panneaux préfabriqués en béton, sur l'enceinte du jardin du siège de l'APHP, 2022 © ChartierDalix, photographie de Takuji Shimmura

dimensionnements et à la morphologie des murs, à la sélection des espèces végétales et du substrat et à leur mise en place lors du chantier, au dosage de l'arrosage, à la maintenance et au suivi. Ces critères, en plus de recommandations de partenaires professionnels (écologues et entreprises de paysage), ont permis aux architectes de rédiger les CCTP relatifs aux murs biodiversitaires assez précis pour anticiper les besoins aux différentes étapes du projet, de la conception à la réalisation, et à l'après-projet, qui est aussi important que les étapes précédentes à cause de l'évolution du

milieu vivant. Les différentes applications des murs biodiversitaires nous informent tant sur les conditions d'application des murs biodiverses que sur leurs limites. Des perspectives d'amélioration peuvent être prises en compte dans de futures recherches sur les murs biodiverses, notamment en matière de choix des espèces végétales, d'optimisation de l'irrigation du substrat, d'évaluation du coût-bénéfice et du bilan carbone, d'évaluation de la biodiversité, et de démocratisation en termes de coût et de technicité.

NOTES

¹ Les barres d'erreur représentent un intervalle de confiance à 90 %.

² Cette première expérimentation est restituée au travers de l'article publié dans la revue *Urban Forestry and Urban Greening* qui reprend l'intégralité de notre étude (Lewandowski et al., 2023).

³ Au total, 71 *Cymbalaria* sur 80 ont germé, et 60 *Campanula* sur 80 ont germé.

⁴ Les expérimentations de cette partie ont été coréalisées avec des étudiantes de Master, Chloé Tros et Zélie Manil Conty, dans le cadre du séminaire de recherche du Master sur l'éco-conception du département « Transitions » de l'ENSA Paris-Malaquais (2022).

BIBLIOGRAPHIE

- AUER T., RADI M., BRKOVI M. (2019), « Green Facades and Living Walls. A Review Establishing the Classification of Construction Types and Mapping the Benefits », *Sustainability*, 11 (17), 4579, pp. 1-23.
- BROSSIN J-F., BAYARD A., BLANC P., KURODA A., LETOURMY L. (2007), *Art et développement des écosystèmes en milieu urbain*, Editions Laboratoire Géométrie, structure, architecture, ENSA Paris-Malaquais.
- BARRA M., JOHAN H. (eds.) (2021), *Écologie des toitures végétalisées. Synthèse de l'étude GROOVES*, Paris : Institut Paris Région, ARB.
- DARLINGTON A. (1981), *Ecology of walls*, Londres : Heinemann Educational Books.
- GUILLETTE O. (1995), « Bioreceptivity : a new concept for building ecology studies »?, *Science of the Total Environment*, 167(1-3), pp. 215-220.
- IPBES (2019), *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, IPBES Secretariat, Bonn.
- JIM C.Y., CHEN W.Y. (2010), « Habitat effect on vegetation ecology and occurrence on urban masonry walls », *Urban Forestry and Urban Greening*, 9(3), pp. 169-178.
- JIM C.Y. (2015), « Greenwall classification and critical design-management assessments », *Ecological Engineering*, 77, pp. 348-362.
- LAGURGUE X., CLERGEAU P., MAYRAND F. (2019), « Typologie de l'implantation de la flore spontanée en ville dense. Regard croisé écologue-architecte », *Vertigo*, 19(2).
- LEWANDOWSKI D., ROBAIN H., CLERGEAU P., LE ROY R. (2023), « Bioreceptivity of living walls : Interactions between building materials and substrates, and effect on plant growth », *Urban Forestry and Urban Greening*, 83.
- MADRE F., CLERGEAU P., MACHON N., VERGNES A. (2015), « Building biodiversity : Vegetated façades as habitats for spider and beetle assemblages », *Global Ecology and Conservation*, 3, pp. 222-233.
- MADRE F. (2014), *Biodiversité et bâtiments végétalisés : une approche multi-taxons en paysage urbain*, Thèse de doctorat en écologie, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- MAYRAND F., CLERGEAU P., VERGNES A., MADRE F. (2018), « Vertical Greening Systems as Habitat for Biodiversity », in

PEREZ G., PERINI K. (eds.), *Nature Based Strategies for Urban and Building Sustainability*, pp. 227-237.

McKINNEY M.L. (2006), « Urbanization as a major cause of biotic homogenization », *Biological Conservation*, 127(3), pp. 247–260.

RILEY B. (2017), « The state of the art of living walls : lessons learned », *Build and Environment*, 114, pp. 219-232.



MARION ILLE-ROUSSEL

**L'offre de logements et de services à destination des seniors dans les stratégies d'adaptation des bailleurs de logements sociaux à la transformation du secteur du logement social.
Une comparaison France, Allemagne et Angleterre**

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

Dans les trois pays étudiés, des acteurs de l'habitat social transforment l'enjeu du vieillissement de la population en une opportunité pour développer leurs activités, afin de conserver un secteur de l'habitat social généraliste (ouvert à la majorité de la population) et limiter sa résidualisation (réservé aux publics les plus précaires).

Selon la structure juridique, l'histoire des secteurs nationaux et des acteurs, différentes stratégies sont mises en place par les bailleurs. En Angleterre, les bailleurs développent une offre réservée aux personnes vieillissantes dans un segment dédié d'habitat permettant d'accueillir de nouveaux locataires âgés aux revenus médiums. Ils ont acquis un véritable savoir gérontologique et sont intégrés aux réseaux locaux de la vieillesse mais ont,

cependant, pris en compte tardivement le vieillissement des locataires du parc familial. À l'inverse, les bailleurs français et allemands tentent plutôt de répondre au vieillissement au sein de leur parc familial et d'en faciliter la gestion. Les offres d'habitat et de services pour personnes vieillissantes sont vues comme des outils pour attirer de nouveaux locataires et convaincre les communes dont dépendent, en grande partie, les bailleurs pour construire. En devenant un sujet des politiques locales, l'habitat des seniors est un incontournable pour les bailleurs sociaux. Enfin, les bailleurs participent au champ du maintien à domicile où ils y défendent leur rôle d'acteurs de l'habitat ordinaire. L'analyse des discours montre des bailleurs qui s'adressent, en grande majorité, à des jeunes seniors autonomes qu'il faut prévenir des risques de perte d'autonomie. Ils refusent la surspécialisation d'habitat médicalisé.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

J'ai essayé d'écrire ma thèse de manière à ce que les acteurs de l'habitat comme du vieillissement des trois pays étudiés puissent mieux comprendre le fonctionnement de l'autre secteur. En effet, il y a un manque de connaissance et des incompréhensions entre les secteurs de l'habitat social et du vieillissement, malgré des valeurs et fonctionnements communs. Des liens plus étroits entre les acteurs de l'habitat (social) et du secteur du maintien à domicile pourraient à la fois faciliter le maintien chez elles des personnes vieillissantes qui le souhaitent, et améliorer les conditions de travail difficiles de ce secteur d'emploi.

En ce qui concerne la comparaison internationale, j'ai voulu aller plus loin qu'un benchmark qui, certes, permet la découverte de nouvelles idées mais ne présente pas le contexte et les implications des mesures observées chez nos voisins. Les outils de l'action publique, ou une forme d'habitat, ne sont pas neutres et portent avec eux à la fois des représentations et des attentes vis-à-vis des habitants âgés. Par exemple, en France, l'habitat intergénérationnel est actuellement à la mode au sein des communes ; il a petit à petit remplacé l'habitat participatif dans les discours mais diffuse, très souvent, une image stéréotypée des générations.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Je suis venue à travailler sur le logement social pour mon mémoire de Master en géographie urbaine et humaine car, pour

moi, il est le miroir des politiques de l'habitat. Son étude permet de mieux comprendre les valeurs et les objectifs des pays à travers leurs politiques d'habitat. En septembre 2017, quand j'ai commencé à penser à un sujet de thèse, il y a eu en même temps la mort de Liliane Bettecourt et une vague de discours et d'articles dénonçant la sous-occupation de logements sociaux et leur occupation prolongée par certains habitants âgés à Paris. La sous-occupation d'hôtels particuliers par des personnes âgées propriétaires (et très riches) à Paris ne posait pas de questions alors que celle de locataires du parc social, si. Je suis donc venue à m'interroger sur la place des personnes ayant vieilli dans un parc d'habitat social pensé par les politiques comme un tremplin vers la propriété. En commençant à me documenter et en travaillant dans le secteur de l'habitat social je me suis rendue compte que les plus de 60 ans étaient une part non négligeable des locataires et que leur présence et leurs besoins particuliers interrogeaient et mobilisaient les bailleurs sociaux français et européens. En 2018, en France, la loi Finance et la loi Elan forcent le secteur de l'habitat social français à chercher de nouveaux financements et les bailleurs à développer de nouvelles activités, de nouvelles stratégies de développement. C'est durant cette période que j'ai pu concrétiser mon projet de thèse avec la coopérative de conseil sur l'habitat DEL&COOP' et l'association DELPHIS. Ces deux organismes travaillent, entre autres sur les questions de vieillissement, avec et pour les bailleurs sociaux français, et sont membres du réseau EURHONET des bailleurs sociaux. Nous avons repensé le sujet de manière à prendre en compte les enjeux actuels

des bailleurs sociaux. Voilà comment on vient à travailler sur les stratégies seniors des bailleurs sociaux et à avoir un titre de thèse très long et peu attrayant !

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Par le jeu des opportunités, j'ai réalisé mes études à Berlin où la formation aux méthodes scientifiques est centrale. J'ai d'abord suivi une licence en science politique à l'Université Libre de Berlin, puis un Master en géographie humaine et urbaine à l'Université Humboldt. Durant mes études j'ai appris à aborder un sujet au moyen de la littérature scientifique et des méthodes rigoureuses de la recherche. J'ai été fascinée par les théories scientifiques qui sont des outils très utiles pour mieux comprendre notre société et permettre le débat scientifique. J'ai aussi beaucoup apprécié tester différentes méthodes des sciences sociales, et rencontrer et donner la parole à une variété d'acteurs. Parallèlement à mes études, j'ai travaillé dans plusieurs projets de recherche comme étudiante-assistante, ce qui m'a permis d'observer le monde de la recherche et la variété des sujets. Après mes études, je voulais continuer à utiliser les théories, les méthodes et la littérature scientifiques, donc c'est assez naturellement que je me suis tournée vers la recherche. Je voulais me laisser cinq années après mon Master pour travailler et trouver un sujet qui me plaise vraiment. Au final, il m'a fallu cinq semaines pour changer d'avis, et un an et demi pour commencer un doctorat dans de bonnes conditions.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

L'entrée dans le monde de la recherche a plusieurs étapes, il y a celui de la thèse, celui de plus en plus long des contrats courts de recherche et d'enseignements et l'obtention de plus en plus difficile et compétitive de postes permanents. Il faut, hélas, envisager sa participation à la recherche à travers ces différentes étapes et parfois de manière indépendante. Je vais surtout parler de la thèse, ce que je connais le mieux.

Si c'est une chance d'avoir du temps pour approfondir un sujet et de participer à sa compréhension, cela peut être compliqué. Tout d'abord, une thèse c'est travailler sur un même sujet pendant au moins trois ans, ce qui peut sembler restrictif par moments. Cependant, simultanément, la contrainte du temps fait qu'on a souvent l'impression de devoir mettre de côté d'autres sujets de société et de recherche. De plus, la thèse et la suite peuvent être, selon les sujets et les conditions de travail, des activités très solitaires. Il est important de rejoindre le plus tôt possible, même si on ne sent pas légitime, les groupes de recherche travaillant sur ses sujets pour pouvoir échanger et demander de l'aide. De même, il est important de partager son quotidien avec des personnes vivant une expérience similaire. Les bureaux des doctorant.e.s sont des endroits incroyables pour cela !

Il faut également s'interroger sur les conditions matérielles, financières et sociales de réalisation de la thèse. On a certes, durant la thèse, un statut d'étudiant mais c'est avant tout une activité

de recherche centrale pour la production académique. L'envisager comme un travail permet de réfléchir à ce que l'on accepte et refuse d'un travail. Personnellement, je pense qu'une thèse nécessite un financement et un contrat de travail (donc des droits sociaux) pour sa bonne réalisation, mais ils restent rares... De plus, il arrive qu'une thèse n'aboutisse pas. Savoir que le temps passé sur ses recherches est reconnu comme un temps de travail peut faciliter la décision, parfois libératrice, d'arrêter la thèse. En ce qui concerne la thèse CIFRE, cela peut grandement faciliter l'accès au terrain, comme cela a été mon cas, mais il faut être clair sur les attentes de chacun et le temps nécessaire à la recherche. Le contrat CIFRE est un contrat dédié à la recherche. Une thèse ne s'écrit pas à 2h du matin après avoir réalisé des missions pour son entreprise dans la journée. La direction de thèse doit être un allié important dans ces discussions et la mise en place du cadre de travail.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Le Prix est pour moi l'occasion de pouvoir partager le résultat des travaux de ma thèse avec à la fois des chercheurs et chercheuses aguerris mais aussi des professionnels. La renommée du Prix de Thèse sur la Ville permet de toucher des publics qui n'ont pas de lien direct avec le monde de la recherche. Ayant réalisé ma thèse dans une coopérative de conseil pour les acteurs du logement social, partager les résultats de la thèse avec les bailleurs sociaux et les acteurs du vieillissement est quelque chose qui me tient à cœur. Le dossier de candidature implique un exercice de synthèse des résultats de la thèse qui a été

bénéfique en lui-même et l'obtention du Prix va, je l'espère, permettre leurs diffusions. Je comprends qu'on préfère lire quinze pages synthétiques qu'une thèse de cinq-cents pages ! Pour cela merci.

Et maintenant quelles perspectives ?

Je suis actuellement en post-doctorat (JSPS) au Japon pour 2 ans. Après avoir regardé en détail les stratégies des acteurs, j'ai souhaité étudier ce vieillissement dans le parc social et enfin m'intéresser aux habitants. J'analyse et compare l'influence de l'habitat public en France et au Japon sur le bien-vieillir des habitants âgés. Pour cela, je me mets aux méthodes quantitatives, en m'appuyant sur des enquêtes statistiques françaises (Hilauseniors) et japonaises (JAGES) sur le vieillissement. Par ailleurs, les recherches interdisciplinaires liant santé, habitat et vieillissement sont de plus en plus nombreuses à travers le globe. Nous organisons des journées d'études internationales, au sein du projet SAPHIR mené par Yankel Fijalkow et Yaneira Wilson, et avec le soutien financier de la MSH Paris-Nord. Je continue également à communiquer et publier les résultats de la thèse, que le soutien de ce Prix me permettra peut-être de la transformer en ouvrage ! Enfin, je rêve d'un poste universitaire pérenne en France ou en Europe à l'issue de ce post-doctorat. Comme beaucoup de jeunes chercheurs. On verra... J'ai en tout cas hâte de pouvoir rediscuter avec des étudiants et partager les plaisirs de la recherche.

L'OFFRE DE LOGEMENTS ET DE SERVICES À DESTINATION DES SENIORS DANS LES STRATÉGIES D'ADAPTATION DES BAILLEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX À LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DU LOGEMENT SOCIAL. UNE COMPARAISON FRANCE, ALLEMAGNE ET ANGLETERRE

Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme,
soutenue à l'Université Paris-Nanterre,
sous la direction de Yankel FIJALKOW

Mots-clefs : logement social ; vieillissement ; locataires âgés ; logements seniors ; bailleur social ; services seniors ; études urbaines comparées ; CIFRE.

En Europe, le logement social est souvent perçu comme un coup de pouce vers l'accession à la propriété des jeunes familles. Cependant, en raison des coûts du marché, il est pour beaucoup de ses habitants devenu le seul secteur d'habitat accessible (Lévy, Fijalkow 2010 ; Fondation Abbé Pierre, 2018). En France, la génération des 50 à 60 ans représente 20 % des détenteurs des baux HLM ; passé 60 ans, la courbe de l'accession à la propriété baisse (Laferrère, 2006 ; Fijalkow, 2016 ; Fondation Abbé Pierre, 2018). En Angleterre et en France, 30 % des détenteurs de baux HLM ont plus de 60 ans. De plus, l'analyse des demandes de logements sociaux français montre que le taux de satisfaction des 60 ans et plus est de 7 points plus faibles que pour l'ensemble des demandeurs (à 22 %). Ces chiffres té-

moignent à la fois d'un parc peu adapté aux besoins de locataires âgés et un public exigeant qui souhaite des logements de qualité et adapté à leurs besoins. Leur logement doit être un support à l'autonomie et représenter un gain de qualité de vie par rapport à leur logement précédent. De plus, moins de 10 % du parc de logement social est considéré comme adapté (Housing Europe, 2021) malgré des actions des bailleurs pour transformer l'existant et construire de nouveaux logements afin d'améliorer l'accessibilité du parc. Le vieillissement de la population et la perte d'autonomie des habitants confrontent également les gestionnaires de logement à des questions sociales et médicales qui vont au-delà de leur fonction de gestionnaire d'habitat ordinaire. Ainsi, on voit apparaître dans le logement social français,



Béguinage au Vieux-Condé (Nord de la France), septembre 2021

© Marion Ille-Roussel

allemand et anglais, de nouvelles formes d'habitat mais également de services à destination d'un public âgé.

De plus, les acteurs du logement social de ces trois pays sont parallèlement appelés à être plus compétitifs, à réduire leurs coûts de fonctionnement et à standardiser leurs pratiques (Czischke, Gruis, Mullins, 2012 ; Blessing 2014). Les organismes sont encouragés à fusionner et à mutualiser des fonctions. À la recherche de nouvelles ressources financières dans un secteur de plus en plus concurrentiel, les bailleurs sociaux européens font évoluer leur fonctionnement entre diversification de leurs champs d'intervention et recentrage autour des activités de gestion locative et de construction. Ainsi, la loi française dite Elan¹ encourage les bailleurs sociaux à créer des services à destination des habitants. Le champ du vieillissement est alors perçu comme un secteur de développement pour les bailleurs et d'opportunité de financements

permettant de tester de nouveaux services.

Marion Ille-Roussel cherche alors dans sa thèse à expliquer les différences d'offres et de fonctionnements parmi les gestionnaires de logement social en fonction des institutions et normes (Bagla, 2003) qui varient selon les pays et les types de bailleurs, et ce en s'appuyant sur l'état de la recherche sur les systèmes de logement (Kemeny, 2006), sur les travaux des néo-institutionnalistes (Powell, DiMaggio, 1991) et sur les notions de champs (Bourdieu, Christin, 1990). Elle souhaite comprendre comment les réseaux d'acteurs de l'habitat et du vieillissement auxquels participent les bailleurs sociaux modulent leurs offres à destination des seniors. Ce faisant, elle fait également l'hypothèse d'une volonté commune aux gestionnaires de l'habitat social de vouloir participer à la (re) définition du champ du maintien à domicile afin de le rendre ou de le mainte-

nir compatible avec le fonctionnement du champ du logement social.

UNE RECHERCHE COMPARATIVE CONVERGENTE, AU CROISEMENT DES POLITIQUES DE LOGEMENT ET DE VIEILLESSE

Dans ses travaux de thèse, Marion Ille-Roussel compare le traitement du vieillissement par les acteurs du logement social et public en France, en Allemagne et en Angleterre. Ces trois pays ont une population vieillissante et partagent une culture de logement social d'orientation généraliste malgré un parc en réduction et une baisse de leurs ressources. Le rôle central que jouent les collectivités territoriales dans les politiques de logement et de vieillesse de ces trois pays rend l'approche par monographie de territoire la plus adaptée. Les régions de la Ruhr pour l'Allemagne, du Greater Manchester pour l'Angleterre et le département du Nord pour la France ont été sélectionnés au regard de leur expérience commune de la désindustrialisation et de la restructuration, de la présence importante de logement social pour loger la classe ouvrière et du vieillissement de leurs populations. Elles ont également l'avantage d'être composées de territoires allant de communes rurales à des métropoles de taille moyenne. Quatre à cinq bailleurs sociaux par région ont été sélectionnés en fonction de quatre facteurs : leur territoire d'implantation pour comparer des stratégies à une même politique publique, leur taille, leur tradition et leur structure juridique.

Ce sont ainsi quatre bailleurs retenus pour le cas de la France :

- une entreprise locale de l'habitat social (ESH) issue de la fusion d'une ESH et d'un office public de l'habitat (OPH) membre d'un groupe national,
- l'OPH départemental,
- une ESH départementale créée par le Conseil Départemental,
- une ESH gestionnaire du parc historique de logement minier du Pas-de-Calais.

En Allemagne, il s'agit des quatre bailleurs suivants :

- un bailleur municipal détenu par la *Sparkasse* (caisse d'épargne de la ville) et la régie locale,
- un bailleur intermunicipal détenu par un *Landkreis* (intercommunalité) et une partie de ses communes,
- un bailleur régional dont l'actionnaire principal est une association de citoyens et de consommateurs (*Sozialverband*),
- une coopérative d'habitat local.

Enfin, en Angleterre, ce sont cinq bailleurs qui ont été sélectionnés :

- deux *housing associations* issues de la cessation d'un parc de logement communal avec un segment historique de logement spécifique et l'autre seulement généraliste,
- une *housing association* régionale issue de la fusion de plusieurs *housing associations* résultant de la vente de parcs communaux,
- une ALMO (*Arm Length Management Organisation*) gérant le parc municipal,
- une commune ayant remunicipalisé et internalisé la gestion et la construction de son parc.

Pour ce travail de thèse, Marion Ille-Roussel a adopté une approche comparative

convergente (Kemeny, Lowe, 1998) afin d'expliquer les variations du phénomène de développement d'offres seniors à partir de différents cas. L'échelle d'un organisme et d'un territoire permet de contextualiser plus facilement « le phénomène » et de l'observer sous tous ses aspects (Harloe, Martens 1987 ; Oxley, 1991). Une grille d'entretien semi-directif a été développée et traduite en français, anglais et allemand, afin d'assurer une comparaison systématique et rigoureuse tout du long de la recherche (Vanneste, 2019). La méthode de recherche s'est adaptée à la situation sanitaire liée à la COVID-19 en mobilisant à la fois des entretiens semi-directifs, à distance et en présentiel, tout comme des observations de terrains de janvier 2021 à novembre 2021. 76 entretiens ont été réalisés avec des postes de direction, mais également des postes intermédiaires comme des chargés de missions ou encore des opérationnels, afin d'obtenir le maximum de détails sur les stratégies des 13 bailleurs. Pour nuancer et contextualiser les positionnements des représentants des bailleurs sociaux, 70 acteurs locaux de l'habitat et du vieillissement ont également été interrogés. Les entretiens ont été transcrits avant d'être analysés textuellement (De Ketele, Roegiers 2009 ; Comby, Mosset, de Carrara, 2016) à l'aide du logiciel de codage NVivo selon les principes de la *grounded theory* de Glaser et Strauss (Glaser, Strauss, 2010 ; Blanchet, Gotman, 2017). Les différentes étapes d'analyse ont permis de sortir d'une logique interne à chaque pays et d'avoir une approche heuristique. En effet, à travers l'analyse comparative, Marion Ille-Roussel souhaite certes identifier les 4 différences et similitudes entre les pays, mais surtout expliquer les rai-



Travaux d'accessibilité d'un bâtiment existant à Dortmund (Ruhr, Allemagne), août 2021
© Marion Ille-Roussel

sons et mécanismes de développement d'offres spécifiques à destination des seniors (Vanneste, 2019).

Marion Ille-Roussel montre ainsi que les bailleurs sociaux anglais, allemands et français ont développé, dans le cadre de leurs activités de gestionnaires et constructeurs, des habitats et services pour les publics vieillissants. Ces activités témoignent d'objectifs et de modes de fonctionnement propres à chaque

organisme et constituent de véritables stratégies seniors. Elles matérialisent les transformations du champ de l'habitat social, mais également des évolutions du champ du maintien à domicile.

DES STRATÉGIES SENIORS POUR TROIS TYPES DE BAILLEURS GÉNÉRALISTES

Un secteur généraliste ordinaire

Un premier groupe de bailleurs développe des activités pour favoriser le bien vieillir à domicile, sans pour autant réserver leurs logements à un seul groupe social de locataires. Ils refusent la spécialisation et la segmentation de leur parc par publics, afin d'en faciliter la gestion et limiter les changements de locataires. Pour eux, les locataires vieillissants sont des locataires de longue date et aux ressources constantes qu'ils considèrent comme des habitants qui stabilisent les résidences. Des services d'accompagnement social, initialement réservés aux plus âgés, ont été ouverts à l'ensemble des locataires et participent à la diversification des activités des bailleurs. Cependant, certains services comme les services d'aide-ménagère restent limités aux plus âgés, afin d'en contrôler les coûts. Des formes d'habitat différentes et pensées pour les besoins des personnes vieillissantes, comme l'habitat intergénérationnel et l'habitat participatif, sont l'occasion de réaliser des résidences uniques de qualité qui servent de vitrines aux bailleurs. Les services et habitats seniors s'adressent aux habitants âgés du parc familial ordinaire. Ces bailleurs généralistes ordinaires se retrouvent majoritairement au sein des bailleurs allemands.

Un secteur généraliste raisonné

Le second type de stratégie consiste à réserver une partie des logements familiaux et des services à des personnes seniors. Ce sont généralement les équipes chargées de l'accompagnement social, de l'animation sociale et de la construction qui s'acculturent aux enjeux du vieillissement. Réserver des logements et des services à un public âgé vivant dans le parc familial permet de limiter les dépenses par rapport à sa généralisation à l'ensemble du parc. En faisant intervenir les mêmes équipes dans l'ensemble des formes d'habitat social seniors, ils gardent le contrôle sur la gestion et l'entretien des logements. La diversité de formes d'habitat permet de continuer à produire, en fonction des attentes et des représentations des communes. Cependant, les limites de ces services et habitats sont bien celles d'un secteur de l'habitat social généraliste avec un parc ordinaire. Selon les défenseurs de cette stratégie, plutôt français, le parc d'habitat social ne répond pas aux situations de grande précarité et vulnérabilité. Pour cela, un parc spécifique, à la frontière du parc social généraliste, reste nécessaire.

Un secteur généraliste segmenté

Les bailleurs généralistes segmentés développent et réservent des formes d'habitat et de services à un segment du logement social indépendant et conçu, dès le début, pour les personnes vieillissantes. Ce parc est autonome du parc familial. Il a ses propres critères d'attribution, avec l'âge comme critère central, et son propre fonctionnement. Les offres qui composent les stratégies seniors sont développées dans et pour ce segment spécifique, à l'exemple des *sheltered homes* anglaises. Ainsi, des ani-



Bungalows à Bolton (Greater Manchester, Angleterre), octobre 2021

© Marion Ille-Roussel

mations sont proposées aux seniors dans les espaces communs des résidences qui leur sont réservées. Ce patrimoine représente jusqu'à 10 % du parc de certains bailleurs anglais. Ces stratégies seniors sont historiques et intégrées au fonctionnement des organisations, comme le montre la présence d'équipes dédiées de gestion et d'animation sociale au sein de ces bailleurs. Elles sont planifiées et animées par des professionnels, issus du secteur gérontologique et social, salariés des bailleurs qui par leur connaissance participent à l'évolution des discours sur les vieillesse. Dans le parc familial, ce sont d'autres gestionnaires et animateurs sociaux qui interviennent. Ainsi, en Angleterre, malgré une connaissance interne historique des questions de vieillissement, le vieillissement des locataires du parc familial n'a été identifié que récemment. Les services de construction paraissent rarement échanger avec

ces services spécifiques, ce qui limite le transfert des savoirs. De peur d'une mutualisation des ressources et donc d'une baisse de ces dernières et d'une déspecialisation des experts, les directions seniors ne poussent pas aux échanges entre services. Le parc spécifique pour seniors permet ainsi aux bailleurs (anglais) de diversifier les publics logés en termes d'âge et de ressources, et de garder une approche de bailleur généraliste.

Notons que si nous avons pu associer ces trois grandes tendances à des contextes nationaux, ces types de stratégie restent cependant des idéaux-types. Les bailleurs rencontrés empruntent en réalité à chaque type de stratégie. De plus, les bailleurs se ressemblent, indépendamment de leur contexte national, en fonction de leur ancrage local et de leurs relations aux collectivités.

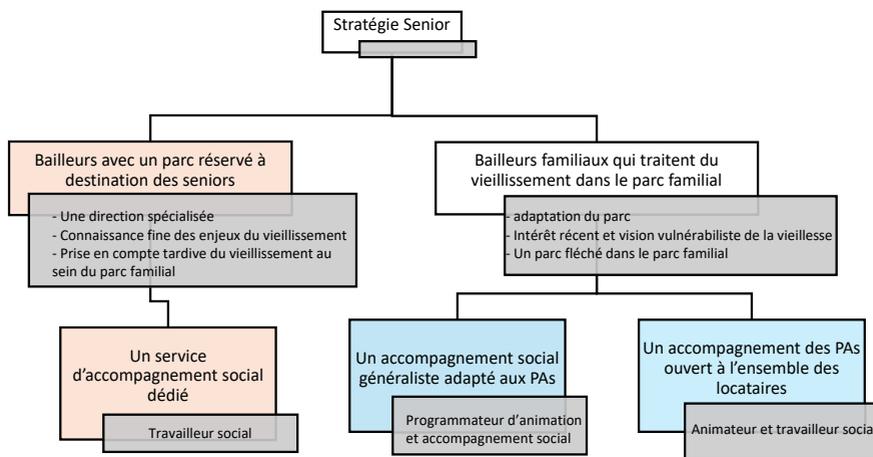
DES TRANSFORMATIONS DU CHAMP DE L'HABITAT SOCIAL

Standardisation, massification et adaptations locales

L'analyse des stratégies seniors des bailleurs sociaux met en lumière différents mécanismes d'institutionnalisation et de désinstitutionnalisation du champ de l'habitat social. Ce champ politique, qui définit ce qu'est un habitat décent ordinaire et ses conditions de production et de gestion, reste régulé par des politiques nationales de l'habitat, mais également locales (Bourdieu, Christin, 1990). Les municipalités peuvent, à travers différents instruments de l'action publique, forcer ou encourager à la construction (de formes) d'habitat social. Les collectivités locales sont les garantes et les animatrices des gouvernances locales de l'habitat, où les questions de vieillissement ont trouvé leur place. En devenant un sujet des politiques locales de l'habitat, l'habitat des seniors devient un incontournable pour les bailleurs sociaux, qui souhaitent assurer leur place dans les réseaux locaux de l'habitat. Ils entretiennent, en effet, en fonction de leur ancrage local et de leur lien de dépendance vis-à-vis des collectivités territoriales, trois types de relations avec ces dernières. Ils peuvent adopter un positionnement d'opérateurs des politiques d'habitat, de partenaires ou de commerciaux. Les bailleurs sociaux dépendant des collectivités territoriales pour leur stratégie et leur fonctionnement entretiennent des relations d'opérateurs vis-à-vis de ces dernières. Des relations partenariales s'observent, elles, dans une approche plus classique de gouvernance locale où chaque acteur tire profit des

interactions et des politiques locales. La recherche du profit et de nouvelles opportunités commerciales peut, également, guider certains bailleurs. Ils entretiennent ainsi des relations commerciales avec les communes. Les bailleurs sociaux, qu'ils aient un statut légal comme en France et en Angleterre, ou qu'ils se perçoivent comme des acteurs commerciaux en Allemagne, restent des acteurs centraux du champ de l'habitat social.

Ces stratégies nous informent également d'une évolution du rôle de la construction dans le champ du logement social (Donner, 2000). Les bailleurs français et anglais, par la limitation de leur activité au parc social, sont incités à construire de nouveaux logements, forcés d'adopter de nouvelles normes et de faire avec les contraintes du secteur. Les bailleurs allemands n'ont pas la même obligation de croissance. Ces derniers maîtrisent et programment la vente de logements et ne sont pas limités au secteur de logement social pour construire. Ils ont également accès au marché locatif privé, où les normes de construction sont réduites. Les bailleurs sociaux des trois pays négocient par leur activité de construction et de gestion avec les différents échelons administratifs les normes de l'habitat social adapté et les normes d'attribution. À la différence des standards de l'habitat adapté au handicap, le logement social adapté au vieillissement permet aux bailleurs de participer à l'institutionnalisation de normes, adaptées à leur parc et leurs pratiques. Ces adaptations de gestion et du bâti apparaissent comme un moyen de leur massification et de leur généralisation et ne peuvent, pour cette raison, répondre que difficilement aux situations de grande vulnér-



Les représentations des personnes âgées dans le discours des bailleurs sociaux © Marion Ille-Roussel

rabilité. Les bailleurs des trois pays, en tant qu'acteurs internes au champ du logement social, souhaitent participer à la définition des normes, voire les édicter en créant des labels et de nouveaux partenariats, plutôt qu'elles leur soient imposées par la législation. Ils défendent leur rôle de propriétaires-gestionnaires et le besoin d'assurer une gestion facilitée sur les années à venir. Ce rôle de gestionnaire gagne en importance au regard de la part du parc existant, de l'augmentation des profils issus de cursus immobiliers et de la valorisation des services de gestion au sein des bailleurs.

À travers les stratégies pour les seniors des bailleurs, on identifie ainsi une diversification des activités des bailleurs et une hybridation de leur fonctionnement (Mullins, Czischke, Van Bortel, 2012). Les bailleurs deviennent des acteurs de la politique de l'habitat en inté-

grant dans leurs réflexions des questions de peuplement et d'animation sociale des quartiers. Les bailleurs souhaitent des « services » pour améliorer et valoriser leurs activités de gestionnaires. Marion Ille-Roussel propose dans sa thèse une définition du terme de « services », très présent dans le discours des bailleurs français. Il s'agit d'activités qui servent les métiers de gestionnaires et de constructeurs mais ne font pas partie intégrante de la gestion d'un logement social. Ainsi, les « services » sont assez standardisés pour être décorrélés d'une typologie d'habitat et être déployés sur l'ensemble du parc familial, mais ne sont pas une pratique imposée. Ils ne se financent pas par les loyers des locataires, ce qui nécessite, mais permet également, la recherche d'autres sources de financement. De plus, ils ne s'adressent pas à la totalité des habitants du parc social, mais à des catégories sociales

pré-identifiées, permettant d'être testés auprès d'un groupe restreint de locataires ou d'en limiter les coûts. Autrement dit, « un service » est institutionnalisé quand sa réalisation est intégrée aux pratiques du bailleur, financée par le loyer et devient gage de qualité. La qualité redevient un « service » quand elle n'est plus considérée comme la norme mais « un plus » par les acteurs, comme la présence de gardiens dans les résidences françaises. Ces activités participent aux tendances de marchandisation et de financiarisation du secteur social.

Des bailleurs engagés pour le maintien à domicile

À travers leurs stratégies seniors, les bailleurs participent au champ du maintien à domicile où ils y défendent leur rôle d'acteurs de l'habitat ordinaire. Ils s'engagent pour des logements qui favorisent le maintien à domicile en permettant aux personnes d'être autonomes, de se déplacer, d'avoir accès au quartier ou de bénéficier de soins à domicile. Cependant, les bailleurs restent des acteurs généralistes de l'habitat. Dans le parc généraliste, ils refusent une spécialisation de leur logement, que le logement pour personnes en situation de handicap illustre. En participant au champ du maintien à domicile, les bailleurs contrôlent leur parc de logement et refusent l'habitat médicalisé et la grande dépendance.

La présence des bailleurs sociaux sur le champ du maintien à domicile s'explique par la présence de nombreux instruments de l'action publique qui encouragent les bailleurs sociaux à s'engager sur ce nouveau champ et à respecter de nouvelles normes. Les partenariats avec les communes et les secteurs médi-

caux sont en effet des sources de financement pouvant permettre la réalisation de nouvelles activités. Cependant, les bailleurs restent des acteurs à la marge du champ qui souhaitent la stabilisation de ce dernier et l'apparition de standards tel que l'habitat social adapté. Ces nouvelles normes et la structuration du champ permettent de limiter les interlocuteurs, les changements législatifs et les risques pour leurs activités de constructeurs et gestionnaires.

Les stratégies seniors des bailleurs sociaux s'inscrivent dans une vision dichotomique de la vieillesse orientées autour du risque de dépendance, diffusée par les politiques gérontologiques nationales (Argoud, Bresson, Jetté, 2022). L'analyse des discours montrent des bailleurs qui s'adressent, en grande majorité, à des jeunes seniors autonomes qu'il faut prévenir des risques de perte d'autonomie. Dans une approche de vieillesse active, ces derniers doivent s'engager pour la communauté et anticiper leur perte d'autonomie en déménageant. Les autres destinataires des offres seniors sont des personnes âgées en perte d'autonomie, considérées comme vulnérables, qui risquent de s'isoler (Pichler, 2010). Les personnes dépendantes sont alors perçues par les gestionnaires comme un risque (Bourgeois, 2019), car le parc familial et spécialisé ne serait pas adapté aux besoins liés à la dépendance, ce qui serait un danger pour les personnes et créerait des dysfonctionnements pour l'organisme d'habitat. De plus, les champs gérontologique et du maintien à domicile sont traversés par des attentes d'anticipation et de responsabilisation des personnes, vues à la fois comme vulnérables et actrices de leur vieillesse (Narushima,

Liu, Diestelkamp, 2018). Les personnes vieillissantes sont à la charge de la société et leur accompagnement, un devoir moral (Bengtson et al., 2016). Cette vision a des similitudes avec l'image de « bon locataire » et de modèle pour les autres groupes d'habitants associée aux locataires seniors. Leur particularité justifierait les exceptions dont ils bénéficient. Un maintien à domicile de qualité nécessite donc, dans le discours des bailleurs, à la fois l'intervention d'acteurs de l'habitat, mais également du *care* (familial ou professionnel) afin de limiter le recours au monde médical.

Pour terminer, les bailleurs participent également par leurs offres d'habitat social seniors à différentes définitions de *ageing in place* (Pani-Harreman et al., 2020). Pour les bailleurs gestionnaires d'un parc familial, le maintien à domicile a lieu dans le logement d'avant la vieillesse, facilité par la présence d'infrastructures à proximité. Les bailleurs gestionnaires de parcs spécifiques conçoivent un vieillissement à domicile dans un logement dédié à la vieillesse. Enfin, les bailleurs constructeurs, qui souhaitent étendre leur parc en s'appuyant sur un catalogue d'offres d'habitat seniors, pensent le maintien à domicile dans différents habitats selon le niveau d'autonomie des personnes. Ils défendent la sensibilisation et l'anticipation de la perte d'autonomie pour inciter les personnes à déménager.

NOTE

¹ Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique.

BIBLIOGRAPHIE

- ARGOUD D. (2008)**, *L'habitat et la gérontologie : deux cultures en voie de rapprochement ? Enquête auprès des nouvelles formules d'habitat pour personnes âgées*, Paris : Plan Urbanisme Construction Architecture.
- ARGOUD D., BRESSON M., JETTE C. (2022)**, « De l'âge à de nouvelles formes de catégorisation des personnes âgées », *Revue française des affaires sociales*, 3, pp. 129-146.
- BENGTSON V.L., SETTERSTEN R.A., KENNEDY B.K., MORROW-HOWELL N., SMITH J. (2016)**, *Handbook of Theories of Aging*, Springer Publishing Company.
- BRESSON M. (2019)**, « Les figures de l'individu dans l'intervention sociale », in CARADEC V., MARTUCCELLI D. (eds.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, pp. 121-142.
- BOURDIEU P., CHRISTIN R. (1990)**, « La construction du marché », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 81(1), pp. 65-85.
- CARADEC V. (2022)**, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris : Armand Colin.
- CZISCHKE D. (2009)**, « Managing Social Rental Housing in the EU : A Comparative Study », *European Journal of Housing Policy*, 9(2), pp. 121-151.
- HOUARD N. (ed) (2011)**, *Loger l'Europe : Le logement social dans tous ses États*, Paris : La Documentation française.
- KEMENY J. (1995)**, *From public housing to the social market : Rental policy strategies in comparative perspective*, London ; New York : Routledge.
- MULLINS D., CZISCHKE D., VAN BORTEL G. (2012)**, « Exploring the Meaning of Hybridity and Social Enterprise in Housing Organisations », *Housing Studies*, 27(4), pp. 405-417.
- NIETHAMMER L. (2021)**, « Rückblick auf den sozialen Wohnungsbau », in SCHIPPER S., VOLLMER L. (eds.), *Wohnungsforschung : Ein Reader*, (S.I.) : transcript Verlag, pp. 215-234.
- PANI-HARREMAN K.E., BOURS G.J.J.W., ZANDER I., KEMPEN G.I.J.M., VAN DURÉN J.M.A. (2020)**, « Definitions, key themes and aspects of 'ageing in place' : A scoping review », *Ageing and Society*, pp. 1-34.
- PICHLER B. (2020)**, « Aktuelle Altersbilder – 'junge Alte' und 'alte Alte' », in ANER K., KARL U. (eds.), *Handbuch Soziale Arbeit und Alter*, Wiesbaden : Springer Fachmedien Wiesbaden., pp. 571-582.
- POWELL W.W., DiMAGGIO P. (1991)**, « The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality », in POWELL W.W., DiMAGGIO P. (eds.), *The New institutionalism in organizational analysis*, Chicago : University of Chicago Press, pp. 63-83.
- SCANLON K., WHITEHEAD C., FERNANDEZ ARRIGOITIA M. (eds.) (2014)**, *Social housing in Europe*, Oxford : Wiley Blackwell.




Emmanuel CARON

« Prendre pied » à Pékin ? Habiter la ville depuis les espaces de logement partagés : souterrains, villages urbains, maisons basses et appartements

S'il fallait retenir une ou deux idées, résultats de votre thèse, ce serait...

Avant tout, j'ai voulu montrer à quel point les habitants des logements partagés sont acteurs de leurs choix résidentiels. Dire que le logement est un choix contraint dépendant de nombreux facteurs ne surprendra personne si l'on parle du marché du logement formel et des contraintes de prix, de proximité au lieu de travail, de distance aux transports, etc. Cependant, dans le cas des logements partagés à Pékin – logements qui sont informalisés, souvent inconfortables, densément peuplés et parfois dangereux – seuls les déterminants économiques sont généralement pris en compte. Ceci conduit à voir dans le choix de leur logement par les habitants un non-choix plutôt qu'un choix contraint : ils n'habiteraient dans ces espaces que parce que leur revenu ne leur permet pas de loger ailleurs.

Or, une grande partie des habitants choisit de loger dans ces espaces afin

de mettre de l'argent de côté pour différentes raisons, y compris dans l'espoir d'accéder à la propriété. Le choix de ces logements meilleur marché est donc un arbitrage ancré dans des projets de vie dont il faut saisir le contexte. J'ai donc voulu souligner toutes les formes que cette agentivité prend au sein et autour du logement.

En même temps, je me suis attaché à montrer la richesse sociale de ces espaces et à quel point ils jouent le rôle d'espaces de socialisation. Par exemple, habiter dans ces espaces engendre ses propres justifications sous la forme d'une éthique spécifique tournée autour de la capacité à endurer le sacrifice du confort présent, au profit de l'avenir. Cette éthique ascétique est certes attachée à l'expérience de vie dans ces logements, mais elle en déborde largement. Des habitants ayant réussi à « prendre pied » à Pékin et à y acheter un logement m'ont ainsi dit être heureux d'avoir habité dans ces conditions inconfortables et

ainsi développer cette force morale qui a permis leur réussite.

Face à la destruction annoncée de ces espaces de logement en raison d'une volonté de la municipalité de Pékin de déloger les plus modestes, ceux qu'elle a désignés comme relevant d'une population de « faible qualité », j'ai voulu témoigner des mondes sociaux centrés autour des logements partagés avant leur disparition.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux ?

Tout d'abord, il me paraît indispensable d'inclure autant que possible l'ensemble des catégories de personnes concernées par l'objet d'étude. Cela semble une évidence mais, parfois, la catégorie statistiquement dominante est la seule considérée, et, bien souvent, l'importance de cette catégorie façonne de manière disproportionnée les questions de recherche, les pratiques de gouvernement et les formes prises par l'aménagement du territoire. Pour éviter cet écueil, il est utile de s'appuyer sur des approches qui ne sont pas catégorielles, mais qui s'intéressent au contraire aux pratiques situées. Autrement dit, il s'agit de s'intéresser à ce que les personnes sont et font dans les situations auxquelles on s'intéresse pour ne pas les réduire a priori à leurs autres caractéristiques sociales.

À titre d'exemple, les logements partagés sont très largement considérés comme des logements de migrants alors que les habitants de ces espaces sont loin de tous se reconnaître sous cette étiquette et, surtout, que de nombreux habitants ne sont tout simplement pas

migrants. L'incertitude quant au statut résidentiel et au statut d'occupation des cohabitants est au cœur des logiques d'interaction au sein des logements partagés. Exclure de mon étude les Pékinois ou les propriétaires aurait eu pour conséquence de ne plus pouvoir comprendre les mondes sociaux résultant de ces formes de logement. De plus, ce serait faire de ces mondes sociaux des mondes marginaux au reste de la société urbaine alors qu'ils en sont résolument constitutifs, en ce que leur existence conditionne la ville telle qu'elle est, et que le logement partagé est une part intégrante de l'expérience urbaine d'une large frange de la population.

Par ailleurs, il est important de traiter le temporaire comme un problème sérieux. Bien qu'étant très largement pensé et présenté comme transitoire, y compris par ses habitants, cumulativement, le logement partagé est une partie très importante des formes de logement en Chine. Qui plus est, à l'échelle individuelle, l'occupation de ces logements n'a souvent pas de bornes temporelles définies et le temporaire tend à s'étirer, à se dilater, faisant perdurer des situations de logement inconfortables voire dangereuses. Cette dilatation du temporaire est pour partie le résultat de politiques de la ville longuement annoncées mais dont le calendrier est incertain, ou en suspens. Concrètement, la destruction annoncée de plusieurs quartiers et l'interdiction annoncée de certaines formes de logement façonnent l'horizon temporel des habitants. Ce temps « en attente de » peut avoir des conséquences sur tous les autres aspects de la vie, de la vie professionnelle à celle familiale, avec par exemple le report de projets matrimoniaux ou de faire un enfant.

Il est donc crucial de garder à l'esprit l'importance de ces configurations temporaires et de ne pas donner de poids qu'à la seule situation anticipée suite aux transformations à venir.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Le choix de mon sujet de thèse est le résultat d'un glissement depuis mon étude sur un phénomène de rue dans l'espace public, la vente à la sauvette, vers les facteurs permettant cette activité en ville. J'ai observé à quel point le logement dans toutes ses dimensions conditionne les manières dont il est possible d'habiter la ville, non pas seulement au sens d'être habitant, mais aussi dans la manière dont on contribue par l'ensemble de ses actions à ce qu'est la ville.

Partant d'une forme de logement spécifique à la Chine, les villages urbains, j'ai progressivement élargi mon étude à d'autres espaces fort différents de l'extérieur – quartiers anciens de maisons basses, appartements en colocation et logements souterrains – mais dont l'aménagement intérieur était étonnement similaire. Ces similitudes m'ont conduit à proposer de les considérer comme un seul et même objet dont la caractéristique principale est le partage de l'espace intérieur au logement. Après m'être intéressé au mode de production de ces espaces et aux acteurs qui en sont responsables, mon regard a été attiré par l'intensité et la diversité des manières de cohabiter dans ces espaces. C'est pourquoi j'ai décidé de m'intéresser principalement à ces relations de cohabitation et de voisinage afin d'aborder la question de la façon dont on habite la ville à partir d'espaces de logement partagés.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

C'est la curiosité pour la Chine qui m'a progressivement mené à la recherche. Ignorant tout de la société chinoise, je suis parti pour un an à Pékin lors de ma troisième année à Sciences Po Paris. Je n'en suis revenu que deux ans plus tard avec le sentiment d'avoir encore beaucoup à comprendre ! À mon retour, un Master Recherche m'a semblé la meilleure manière de revenir sur des sujets qui m'avaient surpris. J'ai alors mené un terrain sur la vente de rue à Pékin et cette pratique de recherche a été une révélation pour moi. J'ai pris goût à tout ce qu'implique un terrain ethnographique et à l'approche inductive que cela permet. C'est un réel plaisir de sentir son regard évoluer sur un objet ou un sujet donné à mesure que le terrain avance. Mes recherches n'ont cessé de donner lieu à de nouveaux questionnements depuis, et cette fuite en avant dans les questionnements me semble bien correspondre à la démarche de la recherche.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Comme beaucoup de jeunes chercheurs, je suis pris dans les contraintes actuelles qui rendent difficile l'accès à la recherche académique professionnelle. La curiosité est un moteur puissant, mais je pense qu'il est indispensable de s'interroger sur les débouchés potentiels d'une thèse avant de s'y lancer.

Quant à la thèse elle-même, il faut se préparer à sa durée et surtout penser

en amont aux moyens de ne pas tomber dans le piège de l'isolement d'un travail souvent solitaire au quotidien. En ce sens, les échanges informels avec les autres doctorants sont particulièrement précieux. Bien que tout terrain et toute thèse soient uniques, l'expérience de la vie de doctorant est très largement partagée. Aussi, il faut trouver un moyen de rendre ces échanges les plus fréquents possibles. Il me semble également important de partager le plus tôt possible de manière informelle – ou plus formelle lors de conférences ou colloques – les résultats de ses travaux pour que ces présentations puissent servir de jalons dans le temps long de la thèse.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Je suis particulièrement honoré que mon travail ait pu être apprécié par le jury de ce prix de thèse. J'y ai candidaté, car les travaux de plusieurs des membres du jury avaient été des sources d'inspiration particulièrement fortes pour moi. Il est parfois difficile de sortir des spécificités de terrains non-occidentaux pour que les résultats de la recherche menée puissent parler à des spécialistes d'autres aires géographiques sans pour autant que ces spécificités soient trop passées sous silence. Je suis donc particulièrement heureux de cette distinction et j'espère qu'elle me permettra de rendre mes travaux accessibles à d'autres lecteurs à travers la publication d'un ouvrage.

Et maintenant quelles perspectives ?

Je suis actuellement post-doctorant à l'École Française d'Extrême Orient où je travaille sur un projet de recherche qui

prolonge ma thèse suivant un angle plus historique, en m'intéressant au début du XXème siècle, car j'avais été frappé des persistances de mon objet d'étude sur le temps long et par-delà les profondes mutations qu'a connue la société chinoise.

Après ce projet, et dans une perspective comparatiste, j'espère pouvoir étendre mon étude des logements partagés à d'autres espaces géographiques, à la fois dans d'autres villes en Chine qui ont servi de destinations à la population délogée de Pékin, mais aussi en France et en Europe en travaillant sur les différentes formes de colocation et de cohabitation.

« PRENDRE PIED » À PÉKIN ? HABITER LA VILLE DEPUIS LES ESPACES DE LOGEMENT PARTAGÉS : SOUTERRAINS, VILLAGES URBAINS, MAISONS BASSES ET APPARTEMENTS

Thèse de doctorat en sociologie,
soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales,
sous la direction d'Isabelle THIREAU

Mots-clefs : habiter ; politiques de la ville ; voisinage ; migration ; espaces souterrains ; villages urbains ; colocation ; cohabitation.

AUX RACINES DE LA THÈSE

En 2006, à l'occasion d'une descente dans le garage à vélos souterrain qui se trouvait sous la résidence dans laquelle il venait d'emménager à Pékin, Emmanuel Caron y a trouvé non seulement des vélos mais aussi plusieurs femmes employées par le syndic, logeant sur place dans une partie sommairement aménagée de ce sous-sol. Le contraste saisissant entre les aménagements de luxe des résidences huppées et ces logements souterrains et les interrogations liées à cette première observation ont ressurgi quelques années plus tard suite à un mémoire de Master portant sur les interactions entre administrateurs et administrés dans le cadre d'une recherche sur les vendeurs de rue et l'administration en charge de les contrôler à Pékin. Bien que la vente de rue soit en théorie interdite, les contrôles de l'administration en charge de les réprimer étaient

à la fois particulièrement sporadiques, et variaient d'un espace à l'autre au sein d'un même quartier. Cette observation a entraîné l'enquête vers une partie de ce quartier, où cette vente de rue était temporairement tolérée en raison d'une destruction prévue sans pour autant être programmée : un village urbain.

La frontière entre ce village et l'extérieur était non seulement marquée par une nette différence de bâti entre, d'un côté, des maisons basses ou récemment rehaussées d'un étage et, de l'autre, des résidences fermées composées d'immeubles allant de six à plus d'une dizaine d'étages, mais aussi par la présence de plusieurs centaines de vendeurs de rue qui installaient leur stand le long de la voirie entre ces deux espaces. Lors des rares descentes de la police municipale chargée de la répression de la vente de rue à cet endroit, l'ensemble des vendeurs se précipitait pour prendre refuge



Chambre¹ à louer pour 600 RMB par mois dans l'un des souterrains de la résidence Yangguang Dushi, mai 2014 © Emmanuel Caron

dans les ruelles du village adjacent. L'enquête ethnographique menée a permis de saisir que ce village leur servait non seulement de refuge mais aussi de lieu de résidence, de production et de stockage.

Cette étude a mené Emmanuel Caron à s'intéresser à la temporalité spécifique de l'action de l'administration en charge de réprimer la vente de rue, laquelle inscrivait son action la plus quotidienne dans le temps plus long de la transformation planifiée de la ville, qui condamnait ce village urbain à la destruction à moyen terme. En d'autres termes, la vente de rue, construite et traitée comme un problème social, était vouée

à disparaître avec l'espace de logement qui l'abritait. Disparition qui s'est produite peu de temps après.

L'analyse a surtout permis de souligner à quel point l'existence de certains espaces de logement comme les villages urbains conditionne l'existence de formes sociales non seulement en leur sein mais aussi dans une partie plus large de la ville. Les clients de ces vendeurs de rue résidaient en majorité dans les résidences avoisinantes et, par conséquent, leurs habitudes de vie en ville étaient directement liées à la présence de ces vendeurs de rue, dont l'activité était conditionnée par l'existence de ce village urbain. C'est à cette interdépen-



Vue depuis l'intérieur de la résidence Seasons Park², mai 2014 © Emmanuel Caron



Maisons de plain-pied du quartier situé entre Gongtibeilu et Shizipo Jie, mai 2014 © Emmanuel Caron

dance et, plus généralement, à la question de la structuration spatiale de la vie sociale inspirée par l'écologie urbaine au sens de l'École de Chicago qu'Emmanuel Caron a décidé de consacrer ses travaux de thèse.

VERS L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS

Les riches travaux portant sur les villages urbains à Pékin ont servi de point de départ à la thèse avant que ne resurgisse l'expérience de la découverte des souterrains habités. S'est alors posée plus largement la question de l'existence d'autres espaces en ville aux fonctions comparables. Emmanuel Caron en identifie quatre : les maisons de plain-pied des quartiers anciens, les colocations dans les immeubles d'habitation, les logements souterrains, et les villages urbains. À l'exception notable de ces derniers, ces autres espaces n'avaient été que très peu étudiés à Pékin, mais aussi en Chine.

Partant d'une approche de l'habitat par les espaces extérieurs et leur rapport à la ville, Emmanuel Caron en est venu progressivement à s'intéresser au logement depuis l'intérieur en notant à quel point ces espaces dissemblables présentaient des caractéristiques communes en termes de structuration de l'espace intérieur et, surtout, en termes de pratiques habitantes. Dans ces espaces, le logement est organisé autour de la mise en location à la fois de chambres individuelles et de lits, ce qui implique un partage de l'espace intérieur du bâti – couloirs, cours intérieures, salons, cuisines, salles d'eau, toilettes, etc. – entre des cooccupants qui, souvent, sont étrangers les uns aux autres. Les manières

d'habiter les logements partagés sont ainsi particulièrement liées aux formes de sociabilité des habitants, et ce, à différentes échelles au sein et aux abords du logement.

Les interactions liées à la cohabitation et au voisinage sont rendues complexes car ayant lieu entre des personnes aux statuts d'occupation non seulement différents – propriétaires, sous-propriétaires, gérants, locataires – mais aussi bien souvent incertains les uns pour les autres, du fait de l'imbrication des espaces loués. En raison de cette caractéristique principale – le partage de l'espace intérieur – de ces logements, la distinction entre les quatre espaces étudiés est effacée dans le marché de la location de logements partagés tel qu'il se déploie en ligne, en particulier sur les sites de petites annonces. L'ensemble des chambres, et des lits, à louer y tombe ainsi dans une seule et même catégorie, celle des « colocations ». La cohérence du logement partagé comme un seul et même objet scientifique est par ailleurs renforcée par les passages d'un type d'espace à l'autre, tant par les habitants que par les locataires, et également dans leur traitement conjoint par la Municipalité de Pékin.

Ces espaces de logement n'avaient jamais été étudiés conjointement en dépit des liens forts qui les relient. Si certains avaient fait, séparément, l'objet d'études, très peu partaient de l'expérience habitante. De ces deux apories ont découlé les deux premières ambitions de la thèse. En effet, le glissement dont il est fait état plus haut – des espaces de logement extérieurs aux pratiques habitantes intérieures – s'est fait par adjonction, et non pas par remplacement. L'enquête a tout d'abord visé à



Descente à flanc d'immeuble vers les sous-sols
et ses logements souterrains³, mai 2014 © Emmanuel Caron



Foyers collectifs du village urbain de Dongbanbidian⁴, juillet 2013 © Emmanuel Caron



Salle d'eau collective⁶ de l'un des souterrains
de la résidence Douban Hutong, mai 2014 © Emmanuel Caron

élucider les logiques de production des quatre espaces étudiés en en cernant leur histoire propre, et les différents acteurs et politiques de long terme qui ont mené à leur développement en tant qu'espaces de logement. Elle s'est ensuite recentrée sur les manières d'habiter la ville résultant de l'existence et des caractéristiques physiques et sociales des logements partagés, dans leur ensemble, ainsi que sur la façon dont ces manières d'habiter engendrent la ville telle qu'elle est dans son ensemble.

Bien que certains espaces de logement et pratiques habitantes aient déjà été étudiés, ils l'avaient toujours été en se concentrant exclusivement sur une seule catégorie de population. Celle ayant le plus retenu l'attention, car étant la plus représentée dans ces espaces, est

celle des « migrants », qu'il faut entendre au sens administratif, à savoir tous ceux qui n'ont pas le statut de résident de la ville⁵. Dans une perspective de sociologie pragmatique, Emmanuel Caron a fait le choix de se tenir à distance de ces catégorisations préétablies durant le temps de l'enquête, quitte à les réinvestir au moment de l'analyse. Pour ce faire, il s'est appuyé sur l'approche par les espaces qui avait caractérisé le début de sa recherche, afin de ne pas exclure, a priori, certaines catégories d'habitants de l'analyse, que ce soit en termes de statut résidentiel (avoir ou non le statut de résident de Pékin), de tranche d'âge, de statut d'occupation du logement ou encore de durée de résidence. Ce faisant, il a pu diriger son attention sur les interactions du quotidien au sein

de ces logements. Interactions faites de frottements, d'indifférence, d'entraide, d'exploitation entre des populations appartenant à des catégories sociales parfois différentes mais mises dans des situations de coprésence où les différences sociales ne sont pas directement apparentes. C'est par l'étude de ces interactions que la thèse fait émerger les configurations sociales propres au logement partagé.

PRATIQUES D'ENQUÊTE

L'enquête sur laquelle la thèse repose est à la fois multi-sites et multimodale. Elle a débuté par des entretiens dits formels, enregistrés, auprès d'habitants et d'anciens habitants de différents espaces de logements partagés, essentiellement pour recueillir leurs trajectoires résidentielles. Au cours de ces entretiens, plusieurs interlocuteurs ont signalé que les logements dans lesquels ils avaient habité avaient disparu, suite aux campagnes de fermeture menées par la Municipalité, ou étaient sur le point de disparaître, entraînant un sentiment d'urgence à y mener une étude ethnographique. Le basculement vers une enquête plus située s'est appuyé sur le site Internet de petites annonces *58tongcheng* pour identifier des espaces souterrains offrant des chambres à louer. La conduite d'un terrain en logeant sur place s'est révélée de prime abord difficile en raison du statut d'étranger en Chine. Pour un chercheur de terrain, ce statut est à double tranchant. D'un côté, il peut susciter une curiosité qui facilite l'établissement de relations avec ceux qui deviennent ensuite des informateurs privilégiés et rendent plus acceptable des questionnements dans le cadre d'échanges informels dans

l'espace public. D'un autre côté, être étranger en Chine rend visible la présence du chercheur dans des espaces exclusivement chinois ; une visibilité qui, dans un contexte de pression administrative sur les logeurs, ont rendu l'accès au terrain difficile, voire impossible dans certains cas. C'est finalement dans un souterrain qui n'avait réouvert que depuis quelques semaines qu'un premier terrain ethnographique a pu être mené. Pour ce logeur en particulier, les pertes financières occasionnées par la fermeture administrative temporaire du lieu avaient fait passer au second plan la prudence envers un étranger que d'autres logeurs avaient exprimée de manière directe ou détournée. Ce premier terrain ethnographique a permis à Emmanuel Caron d'observer au plus près les relations de voisinage et de rencontrer les habitants de ce souterrain ainsi que des logeurs, tout en menant avec eux des entretiens informels.

À l'issue de cette période, la présentation à un logeur d'un village urbain a permis d'ouvrir un second terrain en résidence afin d'observer les relations de voisinage au sein du foyer collectif, ainsi que les interactions dans l'espace public du village de Shigezhuang. En plus de nombreux entretiens informels menés avec des habitants du village aux statuts variés (locataires, gérants, villageois-proprétaires, commerçants), parfois dans leur chambre, parfois dans leur commerce ou dans la rue, les relations privilégiées développées avec une dizaine d'habitants ont débouché sur une étude sur la durée, mise à profit lors d'un terrain ultérieur.

Un troisième temps d'enquête ethnographique en résidence a eu pour cadre



Une des rues principales du village urbain de Shigezhuang⁷, juillet 2013 © Emmanuel Caron

une chambre en colocation située en centre-ville permettant d'observer et de contraster les manières de colouer et de cohabiter au sein de ce type d'espace avec ceux des terrains précédents. Parallèlement, le quartier autour de cette colocation a été exploré afin de relever de manière systématique les usages des espaces souterrains et des espaces de maisons basses comme logements partagés.

Les données produites lors de ces trois campagnes de terrain ethnographiques ont été consignées dans un journal de terrain quotidien tenu pour partie à l'écrit et pour partie à l'oral par le biais d'auto-enregistrements. Le choix du mode de prise de notes avait été fait en fonction de l'intensité du terrain, de la possibilité de rentrer écrire, ainsi que de la nécessité de garder trace au plus près des observations et des formulations tirées d'entretiens informels in situ. Pour ce journal de terrain, une écriture la plus détaillée possible a été employée tout en gardant trace des interprétations et des analyses à chaud, afin de permettre un regard rétrospectif sur l'enquête menée.

Le site de petites annonces *58tongcheng* a ensuite de nouveau été mobilisé pour fournir un liant à des terrains et des entretiens portant sur des espaces éparpillés dans la ville. Ainsi a débuté un quatrième temps de l'enquête où, pendant trois mois, Emmanuel Caron a rassemblé un corpus d'annonces de « colocations » présentes sur ce site pour l'ensemble de la ville de Pékin. L'intérêt de ce site, et de cette catégorie, est de rassembler l'ensemble des logements partagés sous ce même terme de « colocation », que les chambres, lits ou parties de lit, à louer se situent dans des maisons basses, des

appartements, des villages urbains ou des souterrains. A ainsi été créée une base de données de 117 128 annonces uniques comprenant de nombreux champs de données (textuels, numériques et iconographiques).

Ces pratiques de terrains très variées se sont révélés extrêmement complémentaires en offrant des éclairages différents sur un même objet : le logement partagé. Ils ont également fourni des clés interprétatives permettant de mieux comprendre certains termes présents dans des contextes d'énonciation aussi variés que l'écriture d'une annonce offrant un lit à louer, les échanges entre deux amies au cours d'un entretien enregistré sur leur expérience de cohabitation, ou encore les interactions entre des locataires et le gérant du foyer dans lequel ils logent.

UNE VOLONTÉ DE TÉMOIGNER

La sensation que l'objet étudié était en train de disparaître a été au cœur d'une des ambitions principales de la thèse, et de plusieurs des partis-pris de son auteur. Celui-ci a voulu, avant toutes choses, témoigner de la complexité et de la richesse des mondes sociaux résultant de l'existence des logements partagés et des espaces dans lesquels ils se sont développés. Pour paraphraser ce que Colette Pétonnet écrivait au sujet des bidonvilles de la région parisienne, en rasant un village urbain, un quartier de maisons basses ou en condamnant un réseau de souterrains habités, c'est bien plus qu'un habitat qu'on détruit. Ce sont à la fois des liens sociaux, l'histoire des lieux et de leurs habitants qui perdent leur inscription dans l'espace

physique. Ce souci de témoigner d'un présent fugitif explique l'intérêt porté aux interactions ayant pour cadre les espaces de logement partagés.

Lors de l'enquête de terrain, cette volonté de témoigner a également été renforcée par la présentation par certains chercheurs de ces espaces de logement comme des espaces marginaux, distincts de la ville dans son essence. Bien que l'importance de ces mondes sociaux ne se limite pas à la seule importance numérique de la population concernée, il est utile de signaler qu'autour de 2010, plus d'un million de personnes habitaient dans les seuls souterrains de la ville de Pékin. Les mondes sociaux ancrés dans les logements partagés ne sont donc ni parallèles ni marginaux au reste de la société urbaine, mais en sont résolument constitutifs en ce que leur existence conditionne la ville telle qu'elle est.

En d'autres termes, Emmanuel Caron a voulu montrer à quel point l'expérience du logement partagé était une part intégrante de l'expérience urbaine pour une large frange de la population, et ce, au moins à un moment de leur trajectoire résidentielle en ville. Le logement partagé et son importance numérique font ainsi écho aux travaux d'Alain Faure et de Claire Levy-Vroélant sur les garnis parisiens, qui représentaient eux aussi au début du XX^{ème} siècle une part significative de l'expérience urbaine.

Alors même que la temporalité administrative a dicté une partie de son approche de terrain, il a cependant fallu mettre à distance pour l'analyse cette même temporalité qui s'inscrit dans la production d'une ville souhaitée par certains, d'une ville programmée, ou encore de celle qui est censée être, pour

se concentrer sur la ville au présent à travers la manière dont ses habitants la font vivre. Il faut néanmoins noter que si ce témoignage était crucial pour Emmanuel Caron lors de son travail doctoral, il a encore gagné en importance au fur et à mesure que cette imminente destruction maintes fois annoncée a effectivement eu lieu. Bien que des logements partagés subsistent encore à Pékin, ils sont numériquement bien moins nombreux et, surtout, ont été transformés.

Ces espaces de logement s'étant développés en réponse à un manque de logements bon marché, il serait tentant de les considérer uniquement sous l'angle d'un déterminisme économique qui verrait les habitants contraints d'y vivre faute de choix. Bien qu'il soit important de décrire les conditions de vie souvent dégradées par la promiscuité et la mauvaise qualité des logements, la thèse choisit de mettre en avant la complexité des logiques d'acteurs qui permettent de comprendre le choix de logement fait par les habitants. Une part très significative des habitants choisit d'habiter dans les logements partagés, même si leurs revenus leur permettraient de louer un logement sur le marché locatif formel. Le prix du logement doit en effet être replacé dans un contexte où les habitants cherchent à minimiser leurs dépenses pour avoir un revenu disponible plus important. Ce revenu supplémentaire leur permet non seulement de soutenir des ascendants ou des enfants, dans le cas des personnes d'âge mûr, mais aussi, de manière plus générale, d'épargner, pour monter leur propre entreprise ou, surtout, accéder à la propriété. Il est donc crucial, selon Emmanuel Caron, de veiller à ne pas réduire toutes les évaluations et les arbitrages entrant en



Annonces de logements en ville © Emmanuel Caron

jeu dans le choix d'un logement à une simple contrainte économique.

IMBRICATION DES RAPPORTS LOCATIFS ET DE COHABITATION

L'une des premières contributions du travail d'Emmanuel Caron a été de montrer les conséquences sur les relations de cohabitation et de voisinage de l'imbrication de plusieurs échelles de location au sein des logements partagés. Cette imbrication étant une caractéristique centrale des logements partagés, il n'est pas surprenant que la question des effets du partage de l'espace sur les relations entre cooccupants suscite une attention particulière lors de la recherche d'un logement. Dans ces espaces, l'unité de référence de la location

est la chambre, plutôt que l'appartement. Mais comme le montrent à la fois les annonces et les pratiques observées, la colocation – au sens de partage du loyer – et la cohabitation se manifestent également à des échelles inférieures à celle de la chambre.

De nombreuses chambres sont elles-mêmes en colocation, tant entre personnes se connaissant préalablement à l'emménagement qu'entre inconnus, à travers la mise en location de places de lit et parfois de lits partagés. Cet empiriquement locatif d'espaces de plus en plus petits se transforme en un véritable échecaveau lorsque les locataires deviennent eux-mêmes logeurs ou, pour utiliser une traduction directe du terme chinois, « sous-proprétaires ». Par exemple, un premier locataire peut louer un apparte-

ment dans son ensemble, sous-louer une chambre à un second locataire, qui loue à son tour un lit, et enfin, le locataire de ce lit peut le sous-louer en partie à une dernière personne.

Les conséquences de cette imbrication sont multiples. La première, et la plus directe en termes de précarité du logement, est que l'empilement des baux à différentes échelles entraîne que le départ d'un sous-proprétaire annule l'ensemble des accords locatifs qu'il a conclus avec les autres occupants du logement. L'effondrement du château de cartes qu'est cet empilement locatif s'explique par le fait que très peu de baux sont signés et que, le plus souvent, les locations sont conclues sur la base d'un seul accord oral et d'un échange d'argent de la main à la main, éventuellement contre un reçu signé.

Deuxièmement, l'informalité des pratiques locatives ne signifie pourtant pas nécessairement qu'elles soient particulièrement souples. Au contraire, l'importance des sommes d'argent mobilisées à l'entrée dans le logement, en particulier du fait de la pratique dominante du paiement d'avance de plusieurs mois de loyer ainsi que d'une caution, conduit les habitants souhaitant quitter leur logement avant terme à jouer le rôle d'intermédiaires pour trouver un successeur à qui transférer leur bail et espérer recouvrer les sommes engagées. Une partie importante du marché locatif en ligne est donc constituée de ces « transferts de bail », où l'ancien locataire joue le rôle d'intermédiaire. Ainsi, les acteurs du logement partagé ne comptent pas seulement sur les intermédiaires professionnels tels que les agents immobiliers ; les particuliers sont également poussés

à endosser ce rôle en raison de ce mécanisme.

Le statut des annonceurs en ligne, mais aussi des logeurs en général, est rendu particulièrement complexe par l'imbrication locative à plusieurs échelles ainsi que par l'implication marquée de particuliers. Ces derniers, notamment les sous-proprétaires, tirent profit financièrement de la sous-location d'une partie du logement qu'ils habitent ou même se professionnalisent en faisant de la location de détail de chambres et de lits une activité économique en soi. Certains sous-proprétaires choisissent de ne plus résider sur place après avoir tiré profit de la sous-location de chambres individuelles, et élargissent leur activité en louant plusieurs appartements dont les chambres sont à leur tour louées au détail. Cette professionnalisation peut également se manifester par le développement de foyers collectifs où un gérant résidant sur place transforme un espace de taille importante en un grand nombre de chambres. C'est la forme dominante dans les villages urbains et dans les souterrains, où l'aménagement en chambres individuelles est souvent l'objectif de la construction. La transformation de l'espace intérieur des logements existants est en effet marquée par le cloisonnement des pièces de grande taille pour y loger plusieurs chambres individuelles, ainsi que par la conversion de pièces telles que la cuisine ou la salle de bain en chambres. Ces espaces de logement se sont développés pour répondre à un besoin commun de logements bon marché dans un contexte de renchérissement du logement locatif, en adoptant une stratégie similaire : réduire la surface louée pour diminuer le coût de la location individuelle. La pratique de la

sous-location lucrative entre personnes cooccupantes est courante et ne fait pas l'objet d'un jugement moral négatif si elle se limite à des personnes qui ne se connaissent pas. À l'inverse, ce sont les tentatives de court-circuiter cette pratique qui font figure d'exception, par exemple en proposant à un nouveau sous-locataire de signer un contrat directement avec le propriétaire de l'appartement ou en lui montrant le montant total effectivement payé pour légitimer une certaine répartition du loyer.

L'imbrication des espaces partagés, couplée aux incertitudes concernant le statut du logeur, a également pour effet de complexifier les rapports de cohabitation en les mêlant à plusieurs échelles de rapports locatifs. Chaque échelle de colocation implique ainsi une asymétrie dans les rapports entre cohabitants, en fonction de leur statut d'occupation. Cette asymétrie se reflète dans les interactions et dans la manière dont on habite son logement. Ainsi, dans tous les espaces que nous avons décrits, les logeurs-cohabitants jouent de leur proximité avec les personnes qu'ils logent tout en ayant comme ressource interactionnelle, par exemple en cas de conflit, la possibilité d'endosser le rôle – et le titre – de propriétaire des lieux. Si les tentatives par certains habitants d'aplanir ces relations en s'appuyant sur la transparence quant aux coûts globaux du logement et sur un partage équitable des dépenses sont courantes, elles résistent mal dans la durée, au gré des remplacements de colocataires, à un contexte où la pratique de loger lucrativement ses pairs n'est remise en cause que dans le cas de pairs avec lesquels des relations privilégiées prédatent la mise en colocation.

Par ailleurs, toujours du fait de l'imbrication des espaces partagés, les frontières entre cohabitation et voisinage sont floues et varient en fonction de la manière dont les habitants investissent ces relations. Les relations plus strictement de voisinage sont également complexes à l'échelle du quartier ou de la résidence, dans le cas des logements souterrains et des colocations dans des appartements, car elles se font également dans un cadre asymétrique entre les habitants des logements partagés et leurs voisins, les uns et les autres ayant un statut distinct. Les premiers sont en effet locataires, qui plus est informels, et majoritairement non pékinois – au sens de leur statut résidentiel – alors que les seconds sont souvent propriétaires. Ces différences de statut sont régulièrement mises en avant de manière performative et symbolique par ces derniers, ce qui a pour conséquences une réduction du droit d'usage et d'accès aux parties communes de certains résidents, car ces différences sont intériorisées par de nombreux habitants des logements partagés. Plus encore que la différence de statut entre différents résidents, c'est la stigmatisation liée à ces espaces de logement – stigmatisation dans laquelle la Municipalité joue un rôle clé – qui pèse sur les relations de voisinage. Le stigmate associé à ces logements – stigmate bien plus marqué dans le cas des villages urbains et encore plus dans le cas des logements souterrains – n'est que partiellement remis en cause par les habitants qui l'intègrent pour beaucoup à leur propre perception de ces espaces de logement et, par glissement, aux personnes qui y habitent. Il s'ensuit que de nombreux habitants cherchent dans leurs pratiques quotidiennes, et en

particulier dans leurs relations de voisinage et de cohabitation, à se défaire de ce stigmate.

PROFONDEUR HISTORIQUE DU LOGEMENT PARTAGÉ À PÉKIN

Une deuxième contribution de la thèse d’Emmanuel Caron est liée au souci de prendre la mesure de la profondeur historique du phénomène contemporain du logement partagé en Chine. Il a ainsi pu identifier, si ce n’est des continuités, du moins des échos entre des formes sociales présentes et passées en différents points du XX^{ème} siècle. Si les décennies suivant 1949 ont tout d’abord retenu son attention du fait de l’intensité des formes de cohabitation résultant de la faiblesse de la politique de construction de logement, qui a conduit, par exemple, à voir les dortoirs d’unité de travail (pensés comme dortoirs pour employés célibataires) se densifier durablement à mesure que les employés se mariaient et fondaient une famille, il a été frappé par les similitudes structurelles du logement partagé au cours de la période précédente. A titre d’exemple, le terme de « sous-proprétaire » – à l’instar d’autres termes désignant la densification du bâti ancien – sont très présents dans les articles de presse pendant la période de la République de Chine (1912–1949), témoignant d’une persistance du phénomène du logement partagé à Pékin sur le temps long. Ainsi, à cette période, ce sont non seulement l’intensité des formes de cohabitation qui présentent des similitudes avec le présent, mais également des formes sociales issues des mécanismes du marché du logement partagé en lui-même. Cette période voit également la création de la densification

de l’habitat comme problème social, ce qui éclaire encore la manière dont le logement partagé est aujourd’hui traité par les politiques sur la ville.

Cet intérêt pour les racines historiques du sujet a également poussé Emmanuel Caron à écrire une histoire inédite des espaces souterrains à Pékin et de leur transformation en logements. L’une des spécificités de la Chine est, en effet, la politique volontariste de construction rationalisée d’abris antiaériens sous les résidences d’habitations, qui a fait suite au caractère temporaire et peu efficace des campagnes massives de creusement des campagnes massives de creusement d’abris antiaériens par la population lors des périodes de fortes tensions internationales, en particulier lors du conflit frontalier avec l’URSS en 1969. À partir de la fin des années 1980, cette politique, traduite de manière réglementaire dans le Code de l’urbanisme, a imposé la construction d’abris souterrains pour tous les immeubles nouvellement construits dépassant une surface seuil. Elle a eu pour conséquence l’explosion de la surface souterraine totale construite. Ces espaces ont ensuite été mis à profit « en temps de paix » tout en conservant leur caractère militaire. Le Bureau de la Sécurité Civile, en charge de la gestion de ces espaces, a ainsi été à l’origine de plusieurs projets visant à rendre ces espaces habitables. L’augmentation de la population urbaine liée à la migration interne à partir des années 1990, ayant entraîné un fort besoin en logements bon marché, a conduit à ce que l’utilisation des abris antiaériens, ainsi que d’autres espaces souterrains, sous les résidences devienne une source importante de création de logements partagés. Face à l’augmentation de la population pékinoise résidant en sous-sol, dans les an-

nées 2000, la Municipalité a développé un corpus réglementaire visant à mieux encadrer cet espace de logement. Cependant, à la fin de la décennie, c'est le logement en souterrain en soi, au même titre que les autres espaces de logement partagés, qui devient un problème social et fait l'objet d'une tentative d'éradication par la Municipalité. L'exemple de l'histoire des espaces souterrains et de leur utilisation comme logement permet ainsi d'éclairer de manière singulière les mutations qu'a connues la capitale ainsi que les transformations politiques de la ville qui suivent les transformations plus générales du pays.

UNE ÉTHIQUE HABITANTE

Outre la compréhension du logement partagé en Chine, la thèse contribue à une anthropologie du logement en général, à travers l'attention portée aux modes d'habiter au sein des logements partagés qui s'appuient sur une éthique particulière dont Emmanuel Caron relève deux aspects principaux.

Pour comprendre les modes d'habiter au sein de ces logements, il faut garder à l'esprit à quel point l'espoir d'améliorer leur situation, grâce au sacrifice du confort présent, est partagé par une frange importante des habitants. Le logement partagé est ainsi perçu comme une étape de vie, un sacrifice, qui permet de se donner les chances de cette réussite. Ce passage obligé est même valorisé en soi en dehors des bénéfices matériels qu'il permet à terme. De nombreux habitants ayant réussi à prendre pied de la sorte à Pékin voient dans ces périodes de sacrifice où il leur a fallu « en baver », un atout dans leur vie pos-

térieure, car celui-ci a été à l'origine de l'apprentissage de la valeur très largement célébrée du « savoir en baver ». Ce mode d'habiter se trouve ainsi au centre d'une éthique qui associe capacité de réussite et force morale.

Par ailleurs, l'idée d'apprendre à « savoir en baver » est placée dans une temporalité spécifique, c'est-à-dire qui est souvent limité à un temps donné ou à une étape de vie. Cette temporalité du transitoire, du temporaire, ce temps suspendu, placé dans une trajectoire espérée, ne signifie pourtant pas que cette étape de vie est nécessairement courte. Le logement temporaire peut en effet s'inscrire dans la durée si tant est que les conditions de mettre fin à ce temporaire ne sont pas remplies ou qu'un déclencheur ne vient pas perturber un mode de vie qui s'est transformé en habitude. Ce temporaire est pensé comme court mais également susceptible de prendre fin à chaque instant du fait, entre autres, de la révocabilité du logement.

La pratique du logement s'insère ainsi dans une perception de ses seuils dont l'horizon est pensé et espéré comme proche mais situé dans un indéfini. Qu'il s'agisse d'anticiper la destruction du logement qu'on occupe, d'anticiper une transformation liée au cycle de vie ou d'anticiper une mobilité pour suivre des opportunités professionnelles, le temporaire se dilate jusqu'à ce que l'une des anticipations, positives ou négatives, se réalise et mette fin au temporaire. Le temporaire se dilate ainsi par l'effet d'un investissement au quotidien dans l'avenir, plutôt que par un désinvestissement dans celui-ci. A l'échelle individuelle, la dilatation du temporaire causée par les anticipations (destructions, cycle de vie,

mobilité professionnelle) et par la volonté d'économiser, appuyée par l'éthique de « savoir en baver », fait tenir des arrangements qui sont difficilement compréhensibles si on ne les entend pas, comme ceux qui les vivent personnellement, comme temporaires, quand bien même ils durent plusieurs mois voire plusieurs années.

Ces réflexions se placent à la fois dans la lignée des réflexions sociologiques sur le temps vécu mais aussi dans celles de philosophes et historiens ayant travaillé sur le rapport au temps des sociétés, comme François Hartog ou Reinhart Koselleck. La temporalité vécue au sein des logements partagés, caractérisée par cette dilatation du temporaire, révèle la prégnance d'un régime d'historicité futuriste, dont les effets dépassent largement le seul logement et informent ainsi la manière dont les individus habitent la ville dans son sens le plus large.

NOTES

¹ Les murs de la chambre sont tapissés d'un film plastique visant à limiter les effets de la condensation due à l'importante humidité des souterrains en été.

² Dans cette résidence luxueuse, le bâtiment central vitré abrite une salle de sport ainsi qu'une piscine souterraine.

³ Les décorations rouges (*duilian*) collées sur la porte indiquent que les souterrains sont habités même s'il n'est pas possible d'entrer, la porte étant fermée à clé.

⁴ Photographie prise depuis la coursive du troisième étage d'un foyer montrant la quasi absence d'espace entre les constructions situées sur différentes parcelles. Au centre, on remarque un ancien bâtiment de plain-pied qui n'a pas été détruit au profit de la construction d'immeuble.

⁵ La présentation simpliste de cette migration – y compris dans une partie de la littérature scientifique – comme un exode rural résultant mécaniquement de la modernisation du pays empêche de comprendre les logiques propres aux personnes concernées et forme ainsi un écran particulièrement opaque à la compréhension de ce phénomène.

⁶ La salle d'eau commune des chambres en souterrain de cet étage donne directement sur le parking souterrain de la résidence. On remarque sur la gauche les portes bleues des sanitaires et sur la droite plusieurs robinets.

⁷ La plupart des rez-de-chaussée sont occupés par des commerces, alors que les étages des bâtiments de trois à cinq étages sont occupés par des foyers construits par les propriétaires. À l'arrière-plan, un haut bâtiment appartenant à une résidence marque la fin du village. Le flux des passants en cette fin de matinée est assez limité, tandis qu'aux heures de sorties de bureau les ruelles sont congestionnées, entre autres du fait des files d'attente des habitants achetant de la nourriture aux vendeurs de rue.

⁸ On remarque le papier collé sur les fenêtres et la porte vitrée de la chambre afin de se protéger des regards des autres locataires du foyer. La présence de ces vitrages s'explique par l'absence de fenêtres vers l'extérieur, une situation courante dans ce type de foyers.

BIBLIOGRAPHIE

FAURE A., LEVY-VROELANT C. (2007), *Une chambre en ville. Hôtels meublés et garnis de Paris, 1860-1990*, Seuil.

FIJALKOW Y. (2013), « Sociologie des villes, sociologie du logement : des complémentarités à refonder à la lumière du processus de gentrification », *Sociologie et sociétés*, 2(45), pp. 177-194.

GAMBLE S.D., BURGESS J.S. (1921), *Peking, a social survey*, George H. Doran Company.

HARTOG F. (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil.

HAUMONT B., MOREL A. (eds.) (2014), *La société des voisins. Partager un habitat collectif, Ethnologie de la France*, Vol. 21, Éditions de la MSH.

HUANG Y., Yi C. (2014), « Invisible migrant enclaves in Chinese cities : Underground living in Beijing, China », *Urban Studies*, 15(52), pp. 1-26.

LIANG L. (2018), « No Room for Respectability : Boundary Work in Interaction at a Shanghai Rental », *Symbolic Interaction*, 2(41), pp. 185-209.

LU D. (2006), *Remaking Chinese urban form : Modernity, scarcity and space, 1949-2005*, Routledge.

MORRIS C. (2022), « Spatial Governance in Beijing : Informality, Illegality and the Displacement of the 'Low-end Population' », *The China Quarterly*, 251, pp. 822-842.

RICHAUD L. (2018), « Between 'face' and 'faceless' relationships in China's public places : Ludic encounters and activity-oriented friendships among middle- and old-aged urbanites in Beijing public parks », *Urban Studies*, 3(55), pp. 570-588.

STOCK M. (2012), « 'Faire avec de l'espace' : Pour une approche de l'habiter par les pratiques », in FRELAT-KAHN B., LAZZAROTTI O. (eds.), *Habiter. Vers un nouveau concept ?*, Recherches, Armand Colin, pp. 57-75.

WANG J. (2011), *Beijing record : A physical and political history of planning modern Beijing*, World Scientific.

ZHANG L. (2001), *Strangers in the city : Reconfigurations of space, power, and social networks within China's floating population*, Stanford University Press.



Entrée de logements souterrains © E. Caron

Violette ARNOULET pour sa thèse de doctorat en sociologie "Les communistes et les « quartiers ». Sociohistoire d'un pouvoir municipal engagé dans la politique de la ville (Stains, 1971-2018)", soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Christine LELEVRIER.

Charlotte CASIER pour sa thèse de doctorat en sciences "« Experience the future of living ». L'émergence du logement flexible et financiarisé en ville. Étude à partir du coliving bruxellois", soutenue à l'Université Libre de Bruxelles, sous la direction de Jean-Michel DECROLY.

César GONZALEZ pour sa thèse de doctorat en études urbaines "Faire la ville par les marges urbaines de l'État. Une enquête comparative de Medellín, Rio de Janeiro et El Alto", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Alain MUSSET.

Natacha GOURLAND pour sa thèse de doctorat en géographie "Ballerines de banlieue. Géographie critique de la danse classique, du studio à la scène mondiale", soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Claire HANCOCK et d'Amandine CHAPUIS.

Maria-Carmen GRAS pour sa thèse de doctorat en histoire "Une ville face aux malheurs du temps. Les événements climatiques extrêmes à Rouen, XVIème-XVIIIème siècles", soutenue à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, sous la direction d'Emmanuel GARNIER.

Thierry GUILOPPÉ pour sa thèse de doctorat en histoire "Le logement social en Algérie à la période coloniale (années 1920-1960)", soutenue à l'Université Pa-

ris-Est, sous la direction de Sylvie THÉNAULT et de Loïc VADELORGE.

Flavia LEONE pour sa thèse de doctorat en sociologie "Devenir copropriétaire engagé, faire copropriété. Une analyse des pratiques économiques et juridiques des copropriétaires populaires et de classe moyenne", soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Jean-Claude DRIANT et de Marie-Pierre LEFEUVRE.

Paula MACÉ LE FICHER pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme "Reterritorialisation du système alimentaire et production de la ville : des rapports en (re)négociation dans et via les projets urbains", soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Martin VANIER.

Carole MARIN pour sa thèse de doctorat en géographie "Sauvage en ville. Le sanglier bordelais", soutenue à l'Université Bordeaux Montaigne, sous la direction de Laurent COUDERCHET et de Nicolas LEMOIGNE.

Emma PELTIER pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme "De marge en marge, les mobilités au centre du quotidien des femmes « roms »", soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Caroline GALLEZ.

Ivan PISTONE pour sa thèse de doctorat en géographie et aménagement "Littoraux urbains en transition socio-écologique. Un cadre pour réinterpréter l'interface ville-mer", soutenue à l'Université de Naples en cotutelle avec Aix-Marseille Université, sous la direction d'Antonio ACIERNO et de Samuel ROBERT.

Hugo ROCHARD pour sa thèse de doctorat en géographie et aménagement "Renaturation urbaine et actions citoyennes : vers une co-production de la ville écologique ? Études de cas dans le Grand Paris et à New York City", soutenue à l'Université Paris Cité, sous la direction de Nathalie BLANC.

Larissa ROMARIZ PEIXOTO pour sa thèse de doctorat en art de bâtir et urbanisme "Les conditions du projet populaire. Paradoxe socio-spatiaux et jeu de tensions en Hainaut Franco-Belge", soutenue à l'Université de Mons, sous la direction de Jean-Alexandre POULEUR.

Margot RUIZ pour sa thèse de doctorat en génie civil "Modélisation des transferts hygrothermiques à travers les parois dans un modèle de climat urbain : application aux centres-villes historiques à réhabiliter", soutenue à l'INSA Toulouse, sous la direction de Stéphane GINESTET et de Valéry MASSON.

Roman SOLÉ-POMIES pour sa thèse de doctorat en sciences, technologies et sociétés "Faire durer la chaussée. Le soci des voiries communales en France métropolitaine après la décentralisation", soutenue à Mines Paris – PSL, sous la direction de Jérôme DENIS.

Marie TROSSAT pour sa thèse de doctorat en architecture et sciences de la ville "Architectures de l'(in)hospitalité. Urbanité, spatialité et matérialité des politiques d'accueil à Bruxelles", soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction d'Yves PEDRAZZINI et de Matthieu BERGER.



Pour lire les résumés des thèses nommées, flashez ce QR code

**ORGANISÉ PAR LE PLAN URBANISME CONSTRUCTION
ARCHITECTURE (PUCA) ET L'ASSOCIATION POUR
LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME
(APERAU INTERNATIONALE),**

le Prix de Thèse sur la Ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle.

COMITÉ D'ORGANISATION

Lionel MARTINS, PUCA

Christophe PERROCHEAU, PUCA

Marc DUMONT, APERAU

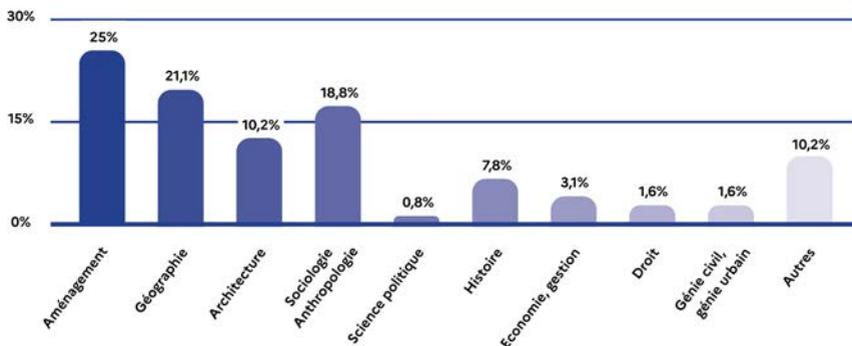
Laurent COUDROY DE LILLE, APERAU

Juliette MAULAT, APERAU

Thomas ZANETTI, APERAU

Le Prix de Thèse sur la Ville 2024 en chiffres

Les disciplines candidates



Nombre de thèses candidates

2024	128
2023	105
2022	146
2021	109
2020	83
2019	59
2018	58
2017	36
2016	64
2015	66
2014	66
2013	45
2012	50
2011	63
2010	38
2009	42
2008	45
2007	28
2006	45

Origine des thèses candidates

Établissements Île-de-France	57
dont cotutelle internationale	4
Établissements Province	61
dont cotutelle internationale	10
Établissements hors France	10

Terrains de thèses

France	74
Hors France	37
Comparaison France / hors France	17

Thèses Cifre

2024	12,11%
2023	15,24%
2022	15,17%
2021	11,93%

Jury du Prix de Thèse sur la Ville 2024

Présidente

LEVY-VROELANT Claire,
Université Paris 8

Membres

ATTALI Jean,
ENSA Paris Malaquais

AUBERTEL Patrice,
retraité PUCA

BACCAÏNI Brigitte,
Ministère de la Transition Ecologique

BARATIER Jérôme,
Nantes Métropole

BEHAR Daniel,
Université Paris Est Créteil

BLANC Maurice,
Université de Strasbourg

BOWIE Karen,
ENSA Paris La Villette

BURGEL Guy,
Université Paris Nanterre

CHÂTELET Anne-Marie,
Université de Lorraine

CHENDEROWSKY Eric,
Eurométropole de Strasbourg

CLAUDE Viviane,
Université de Lyon

COUTURE Aurélie,
Ministère de la Transition Ecologique

DALIX Pascale,
ChartierDalix

DEBOST Jean-Barthélémi,
Profession Banlieue

DORMOIS Rémi,
Saint Etienne Métropole

DUBOIS-MAURY Jocelyne,
Université Paris Est Créteil

ESTEBE Philippe,
Acadie

GAY Georges,
Université de Saint Etienne

GILLI Frédéric,
Métropolitiques

GODILLON Sylvania,
Sytral Mobilités

GUIGOU Brigitte,
Institut Paris Région

JAILLET Marie-Christine,
Université de Toulouse

LACOUR Claude,
Université de Bordeaux

LEFORT Isabelle,
Université de Lyon

LEROUSSEAU Nicole,
Université de Tours

LORCERIE Françoise,
Université Aix-Marseille

MAILLÈRE Claude,
Agence d'urbanisme de Saint-Nazaire

MAISETTI Nicolas,
POPSU

MAROT Bruno,
USH

MICHEAU Michel,
Sciences Po Paris

MICHELON Benjamin,
Groupe Huit

NOVARINA Gilles,
ENSA Grenoble

PARIS Didier,
Université de Lille

RAULIN Anne,
Université Paris Nanterre

ROLAND Julie,
Club Ville Aménagement

SABBAH Catherine,
IDHEAL

SIMON Eva,
PUCA

SOUMAGNE Jean,
Université d'Angers

THIBAUT Serge,
Université de Tours

VOLKWEIN Magali,
Devillers & Associés



Lauréats du Prix de Thèse sur la Ville (2006-2023)

Le Prix de Thèse sur la Ville (PTV) a été créé en 2006 par l'APERAU, le Conseil Français des Urbanistes, le Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques et le Plan Urbanisme Construction Architecture.

Ce Prix aspire à être une vitrine de la jeune recherche urbaine. Mais pas n'importe quelle recherche urbaine. Une recherche urbaine si ce n'est opérationnelle, du moins tournée vers l'action, utile à l'action, avec une réflexivité sur/pour l'action. Car c'est bien là l'essence même de ce concours, qui en fait son originalité, sa singularité. C'est bien là l'esprit qui anime les débats passionnants au sein du jury, qui le guide dans ses choix, d'abord des thèses nommées, ensuite de thèses primées combinant excellence scientifique et pertinence pour l'action.

Chaque année, le jury trouve, au fil des lectures des thèses candidates, qui plus est des thèses sélectionnées, des pépites pour l'action, des nouvelles façons de saisir les transformations urbaines en cours, de nouvelles manières de concevoir la ville, de faire société en ville. Plus d'un millier de jeunes docteur.e.s ont candidaté au Prix de Thèse sur la Ville depuis sa création ; 52 thèses ont été honorées : 19 ont reçu un Grand Prix et 33 un Prix Spécial. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés !

Lionel Martins,
Pour le comité d'organisation



Pour retrouver toutes les éditions du Prix de thèse sur la ville, flashez ce QR code

2023

2022



Unsplash

Unsplash

GRAND PRIX

Agnès BASTIN

pour sa thèse de doctorat en études urbaines "Des métabolismes territoriaux en transformation ? Gouvernance des matériaux de chantier et expérimentations de nouvelles valorisations en Île-de-France et dans la région de Bruxelles", soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction d'Eric VERDEIL

PRIX SPÉCIAUX

Milan BONTE

pour sa thèse de doctorat en géographie "Négocier la ville en escalas. Les espaces publics au prisme des expériences trans à Paris, Rennes et Londres", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Nadine CATTAN

Charles REVEILLERE

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Demain c'est loin, et aujourd'hui c'est déjà trop tard. Vivre et gouverner le délogement dans deux espaces populaires en attente de rénovation urbaine", soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Claire LEMERCIER et de Jérôme PELISSE

GRAND PRIX

Paul LECAT,

pour sa thèse de doctorat en histoire "La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris des années 1830 aux années 1930", soutenue à l'Université Gustave Eiffel, sous la direction de Frédéric MORET et de Charlotte VORMS

PRIX SPÉCIAUX

Marion CHAPOUTON,

pour sa thèse de doctorat en droit public "La ville durable au prisme du droit", soutenue à l'Université Paris II Panthéon Assas, sous la direction de Jacques CHEVALLIER

Mazen HAIDAR,

pour sa thèse de doctorat en architecture "La réception et les pratiques d'appropriation de l'immeuble résidentiel 'moderne' à Beyrouth entre 1946 et 1990", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Valérie NEGRE

Sarra KASRI,

pour sa thèse de doctorat en architecture "L'architecture comme marqueur de risque, au risque des temporalités urbaines", soutenue à l'Université Paris Est, sous la direction de Jean-Pierre LEVY et d'Abdallah FARHI

2021

2020



Pexels

Terra

GRAND PRIX

Julien MIGOZZI,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Une ville à vendre. Numérisation et financiarisation du marché du logement au Cap : stratification et ségrégation de la métropole émergente", soutenue à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction de Renaud LE GOIX et de Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH

PRIX SPÉCIAUX

Pierre-Antoine CHAUVIN,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "L'administration de l'attente. Politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris", soutenue à l'Université Paris Nanterre, sous la direction de Catherine BONVALET

Camilo LEON-QUIJANO,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Fabriquer la communauté imagée. Une ethnographie visuelle à Sarcelles", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Anne MONJARET et de Juliette RENNES

GRAND PRIX

Julien DARIO,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Géographie d'une ville fragmentée. Morphogenèse, gouvernance des voies et impacts de la fermeture résidentielle à Marseille", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction d'Elizabeth DORIER et de Sébastien BRIDIER

PRIX SPÉCIAUX

Louis BALDASSERONI,

pour sa thèse de doctorat en histoire "Du macadam au patrimoine : modernisation de la voirie et conflits d'usage. L'exemple de Lyon, fin XIXe-fin XXe siècle", thèse soutenue à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, sous la direction de Loïc VADELORGE

Vincent Le ROUZIC,

pour sa thèse de doctorat en urbanisme "Essais sur la post-propriété. Les organismes de foncier solidaire face au défi du logement abordable", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha AVELINE-DUBACH

2019

2018

Eric Bernath



A'Urba



GRAND PRIX

Gaspard LION,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Isabelle BACKOUCHE et d'Olivier SCHWARTZ

PRIX SPÉCIAUX

Annarita LAPENNA,

pour sa thèse de doctorat en architecture "Le dispositif intermilieux : mode de culture du projet urbain ouvert. Enquête sur des espaces végétalisés à Milan (1953-2016)", thèse soutenue à l'Université Paris 8 et au Politecnico di Milano, sous la direction de Chris YOUNÈS et d'Alessandro BALDUCCI

Pierre MAURER,

pour sa thèse de doctorat en histoire de l'architecture "Architectures et aménagement urbain à Metz (1947-1970). Action municipale : la modernisation d'une ville", thèse soutenue à l'Université de Lorraine, sous la direction d'Hélène VACHER et d'Anne-Marie CHÂTELET

GRAND PRIX

Matthieu GIMAT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie FOL

PRIX SPÉCIAUX

Zhipeng LI,

pour sa thèse de doctorat en géographie "La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine", thèse soutenue à l'Université de Poitiers, sous la direction d'Emmanuel MA MUNG

Julie VASLIN,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017", thèse soutenue à l'Université de Lyon 2, sous la direction de Gilles POLLET

2017

2016

Romain Gibert



Unsplash



GRAND PRIX

Perrine POUPIN,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Action de rue et expérience politique à Moscou. Une enquête filmique", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Daniel CEFAL et d'Yves COHEN

PRIX SPÉCIAUX

Paul CITRON,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains. Enjeux, mécanismes et conséquences d'une production urbaine intégrée en zone dense", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie FOL

Antoine COURMONT,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Politique des données urbaines. Ce que l'open data fait au gouvernement urbain", thèse soutenue à Sciences Po, sous la direction de Dominique BOULLIER

GRAND PRIX

Sophie BUHNIK,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Métropole de l'endroit et métropole de l'envers, décroissance urbaine, vieillissement et mobilité dans les périphéries de l'aire métropolitaine d'Osaka, Japon", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha AVELINE et de Sylvie FOL

PRIX SPÉCIAUX

Thomas AGUILERA,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Gouverner les illégalismes urbains, les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et Madrid", thèse soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Patrick LE GALÈS

Claire LAGESSE,

pour sa thèse de doctorat en physique "Lire les Lignes de la Ville. Méthodologie de caractérisation des graphes spatiaux", thèse soutenue à l'Université Paris Diderot, sous la direction de Stéphane DOUADY et de Patricia BORDIN

2015

2014



Terra

Terra

GRAND PRIX

Marie GIBERT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les ruelles de Hô Chi Minh Ville, Vietnam. Trame viaire et recomposition des espaces publics", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Thierry SANJUAN

PRIX SPÉCIAL

Kristel MAZY,

pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme "Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositifs de reconnexion ? Regards croisés sur Bruxelles et Lille", thèse soutenue à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université Lille 1, sous la direction de Jean-Luc QUOISTIAUX, de Philippe MENERAULT et d'Yves RAMMER

GRAND PRIX

Ophélie ROBINEAU,

pour sa thèse en géographie et aménagement de l'espace "Vivre de l'agriculture africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso", thèse soutenue à l'Université Paul Valéry Montpellier, sous la direction de Lucette LAURENS

PRIX SPÉCIAL

Marion BONHOMME,

pour sa thèse en génie civil "Contribution à la génération de données multiscalaires et évolutives pour une approche pluridisciplinaire de l'énergie urbaine", thèse soutenue à l'INSA Toulouse, sous la direction de Luc ADOLPHE

2013

2012



Unsplash

Unsplash

GRAND PRIX

Rodrigo Andres CATTANEO PINEDA,
pour sa thèse en géographie "La fabrique de la ville : promoteurs immobiliers et financiarisation de la filière du logement à Santiago du Chili", thèse soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Marie-France PRÉVÔT-SCHAPIRA

PRIX SPÉCIAL

Fanny GERBEAUD,
pour sa thèse en sociologie "L'habitat spontané : une architecture adaptée pour le développement des métropoles. Le cas de Bangkok (Thaïlande)", thèse soutenue à l'Université Bordeaux 2, sous la direction de Guy TAPIE

GRAND PRIX

Max ROUSSEAU,
pour sa thèse en science politique "Vendre la ville (post)industrielle. Capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et Sheffield, (1945-2010)", thèse soutenue à l'Université de Lyon, sous la direction de Joseph FONTAINE et de Gilles PINSON

PRIX SPÉCIAL

Benjamin MICHELON,
pour sa thèse en sciences de la ville "Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique, études de cas à Douala et Kigali", thèse soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Jean-Claude Biolay

2011

2010



Unsplash

Unsplash

GRAND PRIX

Athina VITOPOULOU,

pour sa thèse en histoire "Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. Les propriétés de l'armée et de l'université et la formation de l'espace public de Thessalonique de 1912 jusqu'à nos jours", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Yannis TSIOMIS

PRIX SPÉCIAUX

Fanny LOPEZ,

pour sa thèse en histoire de l'architecture "Déterritorialisation énergétique 1970-1980 : de la maison autonome à la cité auto-énergétique, le rêve d'une déconnexion", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Dominique ROUILLARD

Élise ROCHE,

pour sa thèse en géographie "Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe. La démocratie en questions à travers trois expériences (Berlin, Reggio Emilia et Saint-Denis)", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER

GRAND PRIX

Amélie LE RENARD,

pour sa thèse en science politique "Styles de vie citadins, réinvention des féminités. Une sociologie politique d'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Ryad", thèse soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Ghassan SALAME

PRIX SPÉCIAL

Sandrine GUEYMARD,

pour sa thèse en urbanisme et aménagement "Inégalités environnementales en Ile de France : répartition socio-spatiale des ressources, des handicaps et satisfaction environnementale des habitants", thèse soutenue à l'Université Paris-Est, Créteil-Val de Marne, sous la direction de Jean-Pierre ORFEUIL et Guillaume FABUREL

2009

2008



Unsplash

Unsplash

GRAND PRIX

Stéphanie VINCENT-GESLIN,
pour sa thèse en sociologie "Les 'alternativités': analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence ?", thèse soutenue à l'Université Paris 5, sous la direction de Dominique DESJEUX

PRIX SPÉCIAL

Marcel MORITZ,
pour sa thèse en droit public "Les communes et la publicité commerciale extérieure. Pour une valorisation environnementale et économique de l'espace public", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction de Jean FRAYSSINET

GRAND PRIX

Bénédicte GROSJEAN,
pour sa thèse en sciences appliquées et architecture "'La ville diffuse' à l'épreuve de l'Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge", thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain et à l'Université Paris 8, sous la direction de Christian GILOT et de Yannis TSIOMIS

PRIX SPÉCIAL

Laurent SABY,
pour sa thèse en génie civil "Vers une amélioration de l'accessibilité urbaine pour les sourds et les malentendants : quelles situations de handicap résoudre et sur quelles spécificités s'appuyer", thèse soutenue à l'INSA Lyon, sous la direction de Gérard GUARRACINO et d'Eric PREMAT

2007

2006



Unsplash

Terra

GRAND PRIX

William LE GOFF,

pour sa thèse en géographie "Divisions sociales et questions du logement en Grande Bretagne, entre technicisation et privatisation, les cas de Leicester et Bradford", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Pétrou PET-SIMERIS

PRIX SPÉCIAUX

David CAUBEL,

pour sa thèse en sciences économiques "Politiques de transport et accès à la ville pour tous, une méthode d'évaluation appliquée à l'agglomération lyonnaise", thèse soutenue à l'Université Lyon 2, sous la direction de Dominique MIGNOT

Elisabeth ESSAÏAN,

pour sa thèse en architecture "Le plan général de reconstruction de Moscou de 1935. La ville, l'architecte et le politique. Héritages culturels et pragmatisme économique", thèse soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Jean-Louis COHEN

GRAND PRIX

Agnès BERLAND-BERTHON,

pour sa thèse en aménagement et urbanisme "La démolition des ensembles de logements sociaux. L'urbanisme, entre scènes et coulisses", thèse soutenue à l'Université Bordeaux 3, sous la direction de Jean DUMAS

PRIX SPÉCIAUX

Claude NAPOLÉONE,

pour sa thèse en sciences économiques "Prix fonciers et immobiliers et localisation des ménages au sein d'une agglomération urbaine", thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain, sous la direction d'Hubert JAYET

Fabrizio MACCAGLIA

pour sa thèse en géographie "Gouverner la ville. Approche géographique de l'action publique à Palerme", thèse soutenue à l'Université Paris 10, sous la direction de Colette VALLAT





PUCAplan
urbanisme
construction
architecture

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un Plan interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, et de la Recherche.

Le PUCA développe des programmes de recherche incitative, de recherche-action et d'expérimentation. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

www.urbanisme-puca.gouv.fr



APERAU
Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme

L'Aperau Internationale, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent.

L'Aperau Internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

www.aperau.org



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement Urbain (APERAU Internationale), le Prix de Thèse sur la Ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française :

- révélant des façons nouvelles ou renouvelées de saisir les enjeux contemporains de la ville, du fait urbain, et d'en appréhender les transformations, y compris selon une approche historique ;

- contribuant à éclairer voire interpeller l'action sur la ville et les espaces urbanisés, les activités de l'ensemble des opérateurs urbains, que ce soit dans le cadre de leurs politiques publiques, de leurs pratiques professionnelles, ou de la gestion urbaine.

